

## Première séance, mardi 21 mai 2019

Présidence de Roland Mesot (UDC/SVP, VE)

### Sommaire

Signature	Genre d'affaire	Titre	Traitement	Personnes
		Ouverture de la session		
		Communications		
2018-DFIN-37	Compte d'Etat du canton de Fribourg (2018)	Année 2018	Entrée en matière générale	<i>Rapporteur-e</i> Stéphane Peiry <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2019-GC-57	Election judiciaire	Juge suppléant-e au Tribunal cantonal	Discussion	
2018-DFIN-37	Compte d'Etat du canton de Fribourg (2018)	Année 2018	Entrée en matière générale (suite)	<i>Rapporteur-e</i> Stéphane Peiry <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2018-DFIN-37	Comptes de l'Etat	Direction de l'économie et de l'emploi (2018)	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Paul Herren-Schick <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2018-CE-177	Rapport d'activité	Direction de l'économie et de l'emploi (2018)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Paul Herren-Schick <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2018-CE-177	Rapport d'activité	Relations extérieures (2018)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Gabrielle Bourguet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2019-GC-52	Rapport d'activité	Commission des affaires extérieures du Grand Conseil (2018)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Gabrielle Bourguet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Olivier Curty
2018-DFIN-37	Comptes de l'Etat	Direction des finances (2018)	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2018-CE-177	Rapport d'activité	Direction des finances (2018)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly

<b>Signature</b>	<b>Genre d'affaire</b>	<b>Titre</b>	<b>Traitement</b>	<b>Personnes</b>
				<i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2019-DFIN-29	Rapport et comptes	Banque cantonale de Fribourg (2018)	Discussion et vote	<i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2018-DFIN-37	Comptes de l'Etat	Pouvoir exécutif - Chancellerie (2018)	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2018-CE-177	Rapport d'activité	Chancellerie d'Etat (2018)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2018-DFIN-37	Comptes de l'Etat	Pouvoir exécutif - Conseil d'Etat (2018)	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2018-CE-177	Rapport d'activité	Conseil d'Etat (2018)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Georges Godel
2018-DFIN-37	Comptes de l'Etat	Pouvoir législatif (2018)	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Gabriel Kolly <i>Représentant-e du gouvernement</i> Mireille Hayoz
2018-DFIN-37	Comptes de l'Etat	Direction de la santé et des affaires sociales (2018)	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Anne-Claude Demierre
2018-CE-177	Rapport d'activité	Direction de la santé et des affaires sociales (2018)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Anne-Claude Demierre
2019-DSAS-16	Rapport et comptes	Hôpital fribourgeois (2018)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Anne-Claude Demierre
2019-DSAS-177	Rapport et comptes	Réseau fribourgeois de santé mentale (2018)	Discussion	<i>Représentant-e du gouvernement</i> Anne-Claude Demierre

<b>Signature</b>	<b>Genre d'affaire</b>	<b>Titre</b>	<b>Traitement</b>	<b>Personnes</b>
2018-DSAS-94	Rapport et comptes	Etablissement cantonal des assurances sociales (2018)	Discussion et vote	<i>Rapporteur-e</i> Nadine Gobet <i>Représentant-e du gouvernement</i> Anne-Claude Demierre
2018-DFIN-37	Comptes de l'Etat	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (2018)	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Dominique Butty <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2018-CE-177	Rapport d'activité	Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (2018)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Dominique Butty <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-François Steiert
2018-DFIN-37	Comptes de l'Etat	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (2018)	Examen de détail	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2018-CE-177	Rapport d'activité	Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (2018)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2019-DICS-17	Rapport et comptes	Office cantonal du matériel scolaire (2018)	Discussion	<i>Rapporteur-e</i> Benoît Piller <i>Représentant-e du gouvernement</i> Jean-Pierre Siggen
2019-GC-57	Election judiciaire	Juge suppléant-e au Tribunal cantonal	Scrutin uninominal	
2019-GC-58	Election judiciaire	Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement de la Broye	Scrutin uninominal	
2019-GC-59	Election judiciaire	Assesseur-e (propriétaires) au Tribunal des baux de la Sarine	Scrutin uninominal	
2019-GC-60	Election judiciaire	Assesseur-e (travailleurs) au Tribunal des prud'hommes de la Glâne	Scrutin uninominal	

La séance est ouverte à 14 h 00.

**Présence** de 102 députés; absents: 8.

Sont absents avec justifications: MM. et M<sup>mes</sup> Susanne Aebischer, Sylvia Baiutti, Michel Chevalley, Eric Collomb, Fritz Glauser, Bertrand Morel, Erika Schnyder et Jean-Daniel Wicht.

Le Conseil d'Etat est présent in corpore.

## Ouverture de la session

**Le Président.** J'ai le plaisir d'ouvrir cette troisième session de l'année 2019.

## Communications

**Le Président.** 1. Sortie commune d'été du Grand Conseil: visite des forêts fribourgeoises - Je demande aux chefs de groupe de bien vouloir rappeler à leurs membres de s'inscrire pour la sortie du Grand Conseil, le mercredi 26 juin prochain. Les députés qui ne l'auraient pas encore fait sont priés de renvoyer leur bulletin d'inscription par courriel, directement au Service des forêts et de la nature, dont l'adresse e-mail est: [sfn@fr.ch](mailto:sfn@fr.ch)

2. Compte rendu 2018 du Secrétariat du Grand Conseil - Je vous signale que le compte rendu 2018 du Secrétariat du Grand Conseil est disponible sur le site de l'Etat de Fribourg. Je rappelle également que l'adresse e-mail du Secrétariat du Grand Conseil est [gc@fr.ch](mailto:gc@fr.ch), message qui n'a pas encore été retenu par tout le monde.

3. Je vous annonce également un grand résultat sportif du FC Grand Conseil: il a fait match nul 2-2 face aux vétérans du FC Broc, après un match homérique d'après ce que m'a dit le boss du FC Grand Conseil.

4. Clubs et groupements - Je vous informe que demain il y a deux clubs qui se réuniront: le club économique, à 12 h 00, au restaurant le Punkt à Fribourg, et le club des communes, à la fin de la session, à 12 h 00 également, au restaurant de la Schweizerhalle, à Fribourg.

5. Liens d'intérêts - Enfin, je vous informe que le député doit rappeler ses liens d'intérêts lorsqu'il s'exprime devant le Grand Conseil. Il ne s'agit pas pour le député qui intervient de décliner systématiquement tous ses liens d'intérêts, mais uniquement de rappeler l'intérêt qui l'unit à l'objet en délibération et sur lequel il s'exprime. Les liens d'intérêts suivants doivent être signalés, selon l'article 13, alinéa 2, de la LInf: les activités professionnelles, les fonctions assumées au sein d'organes de direction, de surveillance ou de conseils dans des personnes morales de droit privé ou de droit public; les fonctions assumées au sein de commissions ou d'autres organes de la Confédération ou d'un canton, d'une commune ou d'une collaboration intercantonale ou intercommunale; les fonctions politiques exercées; les fonctions permanentes de direction ou de conseil assumées pour le compte de groupes d'intérêts.

> Le Grand Conseil prend acte de ces communications.

## Compte d'Etat du canton de Fribourg (2018) 2018-DFIN-37 Année 2018

---

Rapporteur-e:	<b>Peiry Stéphane</b> ( <i>UDC/SVP, FV</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Godel Georges, Directeur des finances</b>
Rapport/message:	<b>25 mars 2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 717</i> )
Préavis de la commission:	<b>10 mai 2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 789</i> )
Remarque:	<b>Le compte détaillé de l'Etat fait l'objet d'une brochure séparée qui constitue une annexe au présent Bulletin</b>

---

## Entrée en matière générale

**Peiry Stéphane** (*UDC/SVP, FV*). La Commission des finances et de gestion (CFG) s'est réunie à huit reprises pour examiner les comptes 2018 qui vous sont présentés.

Préalablement à l'examen en plenum de la CFG, toutes les Directions ont été visitées par deux rapporteurs de notre Commission pour un examen plus détaillé, comme cela se fait d'habitude. La CFG adresse ses remerciements aux membres du Conseil d'Etat et à leurs collaboratrices et collaborateurs pour leur disponibilité et les réponses apportées à nos questions.

Les rapporteurs pour chaque Direction vous feront un rapport spécifique tout à l'heure lors de l'examen de détail. Pour ma part, je me contenterai de quelques considérations générales sur l'ensemble des comptes.

Ainsi, les comptes 2018 bouclent avec un excédent de revenus de 1,7 million de frs, alors que le budget prévoyait 200 000 frs.

L'excédent de revenus, avant opérations de clôture, est de 70,8 millions, en augmentation de 14,2 millions par rapport aux comptes 2017. En moyenne durant ces quatre derniers exercices (de 2015 à 2018), l'excédent de revenus avant opérations de clôture s'est chiffré à 85 millions. Cela démontre la très bonne situation financière de notre canton.

Les opérations de clôture se composent d'attributions aux fonds et aux provisions, en particulier:

- > 15 millions pour la réforme fiscale, dont la provision totalise 83 millions au 31 décembre 2018, permettant ainsi de financer totalement ce que l'Etat a promis aux communes et aux paroisses;
- > 15 millions pour l'assainissement du HFR, lequel présente des pertes cumulées au 31 décembre 2018 de 33 millions;
- > 10 millions d'anticipation de charges d'assainissement de la Caisse de pension, pour les institutions subventionnées et non pas pour le canton;
- > 7 millions pour les hospitalisations hors canton;
- > 6 millions pour l'assainissement de La Pila;
- > ou encore 10 millions d'attribution au fonds d'infrastructures pour des projets qui devront être financés par ce fonds, tels que la Faculté de droit de l'Université ou les pistes cyclables.

Ce bon résultat provient de revenus en plus, en particulier la part au bénéfice de la BNS, qui a été de 49,3 millions, moins les 25 millions qui n'ont pas été prélevés sur la provision BNS, ce qui fait tout de même un bonus net de 24,3 millions au titre de revenus de la BNS.

D'autres revenus sont en nette hausse, à commencer par l'impôt sur le bénéfice des personnes morales (+ 14,6 millions par rapport au budget), j'y reviendrai, ainsi que la part à l'impôt anticipé (+ 6,8 millions).

Au niveau des recettes ordinaires des personnes physiques, l'impôt sur le revenu est en-deçà de ce qui avait été budgété (- 4,7 millions par rapport au budget) et aussi en-deçà des comptes 2017, mais je rappelle qu'en 2017 il y avait eu des recettes extraordinaires. Cette baisse est partiellement compensée par une augmentation des impôts par suite de procédure en soustraction fiscale, qui ont rapporté 3,8 millions de plus que prévu au budget.

Quant à l'impôt sur la fortune, il est légèrement inférieur à ce qui avait budgétisé (- 1,5 million), mais supérieur de 10 millions par rapport aux comptes 2017.

Les impôts des personnes morales, quant à eux, je l'ai dit, sont en hausse de 8,6 % par rapport au budget (+ 16,3 millions - impôt sur les bénéficiaires et le capital confondu). Cela témoigne à priori de la bonne santé des entreprises fribourgeoises et en particulier celles au bénéfice de statuts spéciaux. La votation cantonale du 30 juin prochain permettra de lever les dernières incertitudes fiscales qui pèsent sur ces entreprises à statuts spéciaux. Néanmoins, la forte croissance des recettes fiscales des personnes morales nous permet de penser que l'Etat a les moyens de sa réforme fiscale et que la baisse temporaire, après la mise en œuvre de la réforme, sera probablement vite compensée.

Quant aux revenus fiscaux conjoncturels, ils sont également en hausse, en particulier + 7,7 millions pour l'impôt sur les prestations en capital et + 4,5 millions pour les droits de mutation. Les autres revenus fiscaux restent stables.

Au niveau des charges, celles-ci sont bien maîtrisées. Elles croissent essentiellement avec les attributions aux fonds et constitutions de provisions, sous la rubrique « Financements spéciaux ».

Concernant les charges de personnel, le dépassement par rapport au budget est de 6,8 millions. Cela provient de dépenses supplémentaires de 3,4 millions pour le personnel auxiliaire à la HES-SO, lesquelles sont couvertes par des recettes externes, ainsi que + 2,7 millions de coûts du personnel à l'Université, eux aussi financés par des ressources extérieures. Si nous faisons abstraction de ces deux cas particuliers, les charges réelles du personnel sont très proches de celles inscrites au budget.

En termes d'équivalents plein temps, la croissance des effectifs du personnel est de 102 EPT en 2018. Abstraction faite de 2017, dont l'augmentation de 178 EPT se justifiait avec la pérennisation des montants forfaitaires, 2018 est la première année depuis 2013 où la barre des 100 unités supplémentaires est dépassée. 64,9 EPT concernent le secteur de l'enseignement et 36,4 EPT l'administration centrale, dont 10,7 EPT pour la Police, 6,2 EPT pour le Service des sanctions pénales et des prisons et 2,3 EPT pour les tribunaux d'arrondissement.

La CFG a néanmoins constaté que le nombre d'apprentis dans les comptes 2018 était en-deçà de ce qui avait été budgétisé. Aux comptes 2018, il y a 254 EPT d'apprentis, alors que 342 avaient été budgétés. La CFG encourage le Conseil d'Etat à faire un effort dans l'engagement de futurs apprentis. Vous le savez, l'apprentissage professionnel est un pilier de l'excellence de notre marché du travail et un atout certain de notre développement économique. L'Etat doit y prendre toute sa part et même être un modèle en la matière.

Quant aux autres charges de fonctionnement, elles sont, de manière générale, bien maîtrisées. A relever que l'augmentation de l'aide sociale des demandeurs d'asile et des réfugiés est compensée par des versements complémentaires de la Confédération.

Enfin, concernant les charges, il est utile de rappeler que la formation, la santé et le social absorbent presque 70 % des charges totales de l'Etat.

J'en viens maintenant au compte des investissements. Les investissements bruts, y compris l'entretien des bâtiments et des routes, totalisent 218,3 millions. C'est près de 10 % de moins que prévu au budget, qui s'explique toujours par les contraintes qui rythment le développement des projets d'investissement. Toutefois, c'est tout de même largement supérieur aux investissements réalisés en 2017 ou 2016.

Les investissements nets, quant à eux, se chiffrent à 136,4 millions. Ils étaient d'environ 105 millions aux comptes 2017 et 2016. Les investissements nets sont entièrement couverts par l'autofinancement. L'excédent d'autofinancement se chiffre à 10,1 millions, représentant un degré d'autofinancement de 107,4 %. La moyenne d'autofinancement de ces 4 dernières années a été de 116,4 %. Cela signifie que l'Etat est capable de financer ses investissements sans recourir à la fortune.

Au niveau du bilan, on relève que la fortune nette de l'Etat est de 1,162 milliard au 31 décembre 2018, en augmentation de 78,8 millions par rapport à 2017, ce qui représente une fortune nette de 3 687 frs par habitant. Vous trouvez la détermination de la fortune nette de l'Etat en page 61 du message.

Comme vous le savez déjà, deux tiers de cette fortune nette n'est plus à la libre disposition, car elle est d'ores et déjà affectée à des objets et projets précis tels que les fonds.

En page 332 du fascicule des comptes, vous retrouverez le détail des provisions au 31 décembre 2018. Les plus importantes sont la provision pour risques sur les bénéfices de la BNS à 103,5 millions, la provision pour la réforme fiscale qui totalise 83 millions ainsi que les provisions spécifiques faites en 2018 pour le HFR (15 millions) ou pour la charge d'assainissement de la Caisse de pension pour les institutions subventionnées (10 millions).

Précisons encore à propos du bilan que les placements financiers à moyen et long termes, qui se chiffrent à 857 millions au 31 décembre 2018, se composent de placements à terme auprès de diverses banques fribourgeoises et suisses, qui sont elles-mêmes les débitrices envers l'Etat. Ces placements n'ont pas subi d'intérêt négatif en 2018.

Je terminerai avec les engagements hors bilan. Le détail de ces engagements est exposé en page 373 et suivantes du fascicule des comptes 2018. Je rappelle la garantie de l'Etat envers la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, qui se monte à 1,455 milliard. Elle était de 1,172 milliard en 2017. Cette garantie dépasse le montant de la fortune nette de l'Etat.

En conclusion, les comptes 2018 sont, une nouvelle fois, très bons grâce à la progression de certaines recettes. Les charges sont maîtrisées par rapport au budget, mais elles progressent toujours plus rapidement que l'inflation ou la croissance des revenus ordinaires. C'est pourquoi il faut rester vigilant quant à l'évolution des charges, malgré les demandes toujours plus nombreuses adressées à l'Etat.

L'un des grands défis à venir sur le plan financier sera inévitablement l'assainissement de la Caisse de pension du personnel de l'Etat. En fonction des variantes qui ont été soumises à consultation, et sous réserve évidemment des décisions que prendront le Grand Conseil et in fine le peuple fribourgeois, on peut présumer qu'une part non négligeable de la fortune de l'Etat servira à l'assainissement, voire à la recapitalisation de la Caisse de pension. Pour en apprécier l'ampleur, nous restons évidemment dans l'attente du message définitif du Conseil d'Etat.

Pour faire face aux autres défis évoqués dans le message du Conseil d'Etat, notamment pour la réforme fiscale et le risque sur les bénéfices de la BNS, on peut dire que le canton est armé financièrement pour y répondre avec le volume des provisions effectuées ces dernières années. Quant aux risques liés à la péréquation financière fédérale, l'évolution du dossier sur le plan fédéral laisse à penser que l'érosion va se poursuivre et même s'accélérer.

Mais, pour terminer sur une note positive, rappelons que la baisse cumulée des recettes de la péréquation depuis 2011 avoisine les 100 millions et que notre canton a été capable d'y faire face. Signe aussi d'une bonne gestion financière.

Avec ces considérations, je vous invite, Mesdames et Messieurs les Député(e)s, au nom de la Commission des finances de gestion, à accepter l'entrée en matière sur ces comptes 2018.

—

## Election judiciaire 2019-GC-57

### Juge suppléant-e au Tribunal cantonal

---

Rapport/message: **29.04.2019** (BGC mai 2019, p. 1049)  
Préavis de la commission: **07.05.2019** (BGC mai 2019, p. 1061)

---

#### Discussion

**Kolly Nicolas** (UDC/SVP, SC). Je m'exprime au nom de la Commission de justice concernant l'élection d'un juge suppléant au Tribunal cantonal afin de donner au Grand Conseil les informations qui suivent, qui nous ont été transmises aimablement par le Conseil de la magistrature. Cette postulation concerne la cour des assurances sociales. La candidate, M<sup>me</sup> Suzanne Fankhauser, est l'unique candidate pour ce poste exigeant, après deux mises au concours. Cette candidate répond entièrement aux exigences du poste. En particulier, cette candidate a déjà siégé plusieurs fois comme juge cantonale ad hoc et sera donc immédiatement opérationnelle. Elle est toutefois domiciliée à Winterthur. Or, comme vous le savez, la loi sur la justice (LJ) prévoit, à son article 7, une obligation de domiciliation dans le canton. Cette obligation de domicile n'est pas une condition d'éligibilité, mais une condition d'entrée en fonction. M<sup>me</sup> Fankhauser est par conséquent éligible par le Grand Conseil mais, dans la mesure où elle n'envisage pas de déménager dans notre canton, son entrée en fonction, au vu de la législation actuelle, serait théoriquement compromise. Pour ce même motif, le Conseil de la magistrature n'est pas habilité à la mettre au bénéfice d'une dérogation, puisque ce type de dérogation ne peut être que temporaire. La Commission de justice est d'avis que pour ce cas d'espèce très spécifique, lorsqu'il est difficile de trouver, sur le territoire cantonal, des candidats susceptibles de satisfaire pleinement aux exigences de la fonction, il se justifie de faire une exception, dans l'intérêt des justiciables. Tout porte en effet à croire que de nouvelles mises au concours seraient vaines. Le Conseil de la magistrature et la Commission de justice ont par conséquent préavisé favorablement cette candidature. Nous demandons ainsi que, par son élection, le Grand Conseil permette, en sa qualité d'autorité d'engagement des magistrats, une exception à l'exigence de domiciliation prévue à l'article 7 LJ, pour ce cas exceptionnel et autorise, par conséquent, l'entrée en fonction de cette candidate, si vous l'écrivez.

---

## Compte d'Etat du canton de Fribourg (2018) 2018-DFIN-37

### Année 2018

---

Rapporteur-e: **Peiry Stéphane** (UDC/SVP, FV)  
Représentant-e du gouvernement: **Godel Georges, Directeur des finances**  
Rapport/message: **25.03.2019** (BGC mai 2019, p. 717)  
Préavis de la commission: **10.05.2019** (BGC mai 2019, p. 789)

---

#### Entrée en matière générale (suite)

**Godel Georges, Directeur des finances.** Merci au rapporteur de la CFG pour son rapport détaillé, constructif et positif.

Les comptes 2018 sont pour le moins réjouissants, puisqu'ils présentent un bénéfice de 1,7 million de frs, après opérations de clôture. A cet égard, j'aimerais également relever le fait que les résultats des communes présentés ces jours aux assemblées communales sont également tout à fait remarquables, pour une très large majorité d'entre elles. Je dirais même qu'ils font de l'ombre à ceux, pourtant bons, de l'Etat, du fait qu'en proportion, les communes nous battent très largement. Je m'en réjouis évidemment!

Mais rassurez-vous, le Conseil d'Etat est tout à fait satisfait du résultat 2018, essentiellement dû à une bonne maîtrise des charges et à une progression importante des revenus. Cette dernière s'explique en grande partie par l'augmentation des revenus fiscaux des personnes morales. Une évolution positive, qui se confirme depuis plusieurs années déjà et qui atteste, il faut le dire, de la bonne santé économique de notre canton: elle démontre que nous n'avons pas à craindre la réforme fiscale cantonale, bien au contraire! Nous sommes en mesure de l'assumer pleinement.

Au chapitre des autres sources de revenus en augmentation dans les comptes 2018, je relève également la croissance importante et imprévue du produit de l'impôt anticipé, ainsi que le versement non budgétisé de la part au bénéfice de la BNS.

Le résultat avant opérations de clôture a permis au Conseil d'Etat d'attribuer près de 70 millions de frs aux fonds et aux provisions, ceci afin d'anticiper et d'assumer plusieurs défis de taille pour notre canton. A cet effet, nous avons provisionné:

- > 15 millions supplémentaires, qui sont prévus pour faire face aux conséquences financières découlant de la RFFA acceptée ce week-end par le peuple suisse et de la réforme fiscale au niveau cantonal, qui passera en votation le 30 juin prochain. Ce montant doit servir en particulier à assurer l'aide financière prévue en faveur des communes et des paroisses. La provision constituée au fil des années s'élève ainsi au moins à 83 millions de frs.
- > 15 autres millions sont prévus pour permettre au HFR de réduire partiellement et progressivement les pertes cumulées dans son bilan, dès lors que les mesures nécessaires pour parvenir à l'équilibre des comptes auront été mises en oeuvre.
- > Un montant de 10 millions de frs a également été provisionné, afin d'anticiper les effets de la révision du financement de la Caisse de pension de l'Etat de Fribourg sur les institutions subventionnées de l'Etat.
- > A relever encore une somme de 10 millions pour renforcer le fonds d'infrastructures, afin de compléter le préfinancement de certaines infrastructures nécessaires au développement de notre canton. D'autres affectations ont également été prévues, notamment pour l'assainissement de la décharge de la Pila ou des rattrapages de facturations d'hospitalisation hors canton.

Concernant l'excédent de dépenses au compte des investissements, celui-ci se monte à quelque 136 millions de frs, un montant entièrement couvert par l'autofinancement (107,4 %). Le volume des investissements 2018 excède ainsi très largement celui de 2017, puisqu'il augmente de plus de 28 % - et c'est important - soit plus de 40 millions de frs supplémentaires. Cette augmentation est due en particulier à des achats, des transformations et des constructions d'immeubles.

Au chapitre de la masse salariale, celle-ci augmente de 1,9 % par rapport à l'an dernier, principalement en raison de postes supplémentaires dans le secteur de l'enseignement, ainsi que des revalorisations salariales. Concernant la question des apprenti-e-s soulevée par la CFG lors de l'entrée en matière, mais aussi par le rapporteur, j'aimerais relever le fait que le Conseil d'Etat vient de mandater le Service du personnel et d'organisation de l'Etat pour analyser ce qu'il serait possible de mettre en oeuvre, afin d'inciter à former davantage d'apprenti-e-s à l'Etat. La question nous paraît en effet très importante, puisqu'il s'agit de former, comme l'a dit le rapporteur, la relève tout en donnant l'exemple.

Pour conclure, j'aimerais profiter de l'occasion qui m'est donnée ici pour remercier mes collègues du Gouvernement, ainsi que les responsables des unités administratives qui ont contribué au respect du budget. Mes remerciements s'adressent aussi à toutes les collaboratrices et tous les collaborateurs de la fonction publique, pour leur engagement et la qualité de leur travail.

C'est en effet grâce à cet engagement commun que nous sommes en mesure de continuer à développer des prestations publiques de qualité, d'assumer un programme d'investissements soutenu ainsi que l'augmentation des effectifs du personnel. Il est également réjouissant de constater que le renforcement des provisions et des fonds nous permettra d'assumer des projets stratégiques pour l'avenir de notre canton. Pour l'heure, le Conseil d'Etat est en train d'actualiser le plan financier de la législature ou de la mi-législature. C'est l'occasion de mettre en lumière les perspectives financières de l'Etat à court et moyen termes et de définir clairement nos priorités pour ces prochaines années. Nous aurons bien évidemment l'occasion d'en débattre.

Avec ces considérations et au nom du Conseil d'Etat, je vous demande d'entrer en matière sur les comptes 2018. Je vous remercie de votre attention.

**Chassot Claude (VCG/MLG, SC).** Qui oserait, dans ce plenum, durant les 5 minutes du temps de parole qui lui sont imparties, émettre des considérations négatives à l'encontre des résultats annoncés concernant les comptes 2018 de l'Etat de Fribourg? Il faudrait être d'une mauvaise foi crasse pour ne pas reconnaître que les finances de notre canton sont, pour l'instant, saines. Ce qui ne signifie pas non plus qu'il faut mettre de côté la prudence de mise, lorsque, et c'est le rôle du Grand Conseil, des choix d'investissements conséquents devront s'opérer dans les exercices futurs, pour le bien de l'ensemble de notre population, en mettant clairement à l'arrière-plan les lobbyistes de toutes catégories - et il y en a, chers et chères collègues, à un moment où la fortune cantonale attise les convoitises. Malgré des charges supplémentaires de 74,5 millions, les revenus quant à eux affichent une forme réjouissante, avec un écart de 2,2 %, à savoir une augmentation de 76 millions par rapport au budget. Une excellente surprise, Monsieur le Conseiller d'Etat. Versement de la Banque nationale: à cet égard, notre groupe parlementaire souhaiterait qu'un montant minimum soit inscrit au budget. Pour autant que l'on connaisse le fonctionnement du système bancaire suisse, avec toutes les clés de sécurité que nous lui attribuons, penser que la manne de la Banque nationale tombe à zéro durant l'exercice comptable d'une année est une probabilité sur laquelle on peut émettre certains doutes et des doutes certains. Merci donc à notre Banque nationale pour sa manne de 49,3 millions qui accompagne, dans le registre des bonnes nouvelles, d'autres revenus, comme l'impôt sur le bénéfice des personnes morales. Les revenus en moins concernent, quant à eux, cinq domaines entre les prélèvements sur provisions et la taxe sur la plus-value.

Le Conseil d'Etat est prudent, si l'on s'en réfère aux 70,8 millions d'excédent de revenus avant les diverses opérations récurrentes de clôture. Il a ainsi affecté un montant dépassant les 69 millions aux fonds et provisions. Notre groupe



parlementaire Vert Centre Gauche salue cette volonté anticipative, eu égard aux gros nuages noirs qui s'annoncent lentement mais sûrement dans le ciel des finances de l'Etat, dès les prochains exercices.

Dans les principales opérations, on notera qu'une attention particulière a été mise bien entendu sur le HFR - on nous l'a rappelé -, l'assainissement de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg, vaste débat qui fera encore l'objet de discussions notamment du côté de l'Association des communes fribourgeoises et du service de l'Etat concerné. Et j'espère, à titre personnel, comme il est derrière moi, que les nuits de notre trésorier ne seront pas trop agitées, avant qu'un projet bien ficelé soit soumis au Grand Conseil.

On note encore les 15 millions en vue de la modification de la législation sur l'imposition des entreprises et les 10 millions attribués au fonds d'infrastructures.

Je ne sais pas si on peut émettre cette remarque ici, mais notre groupe aurait apprécié qu'un montant supplémentaire - Madame la Commissaire du Gouvernement vous êtes la responsable de la santé publique - soit prévu pour la réalisation du projet Senior+. Je m'exprime ici et j'attends peut-être de votre part quelques éclaircissements.

Comme les finances globales du canton se portent relativement bien, le retour du balancier se traduit aussi par une péréquation financière fédérale qui a mis la marche arrière. Pour rappel, avec les 390,4 millions engrangés en 2018, il semblerait que la tendance à la baisse se poursuive cette année encore.

Malgré un montant inférieur à celui qui avait été avancé au menu 2018, le compte des investissements annonce un excédent de 136,4 millions. Vous l'aurez toutes et tous compris, l'Etat investit des montants très importants. On pense en principe que cela doit être toujours à bon escient, du moins pour les entreprises qui en bénéficient, que ce soit dans le génie civil ou ailleurs. En 2018, 218,3 millions ont été consacrés aux investissements bruts et aux crédits pour l'entretien des bâtiments et des routes. Mais rassurons-nous, cela ne représente que le 5,8 % des dépenses brutes totales de l'Etat.

Notre groupe parlementaire exprime sa satisfaction quant aux résultats qui lui sont présentés à ce jour. Nous remercions le Conseil d'Etat et l'ensemble du personnel des Directions. Pour ce qui est de l'avenir, des choix cruciaux seront à faire pour le futur d'un canton qui ne pourra, à mon avis, jamais prétendre jouer dans la cour des grands, mais maintenir son rang avec intelligence et compétence.

**Bürgisser Nicolas** (PLR/FDP, SE). Die Freisinnig-demokratische Fraktion nimmt mit Freude und Genugtuung Kenntnis vom Abschluss unserer Kantonsfinanzen fürs Jahr 2018. Einen grossen Dank geht an Finanzminister Georges Godel, der unsere Kantonsfinanzen exzellent verwaltet hat. Vor allem der Finanzierungsgrad von 146 Millionen Franken ist erfreulich. Der Staatsrat und vor allem Finanzdirektor Georges Godel konnten den vielen, vielen fantasievollen finanziellen Wünschen - vor allem unserer Linken - widerstehen. Die Freisinnig-demokratische Fraktion ist dafür sehr dankbar. Geld ausgeben ist einfach, Geld verwalten etwas schwieriger. Das hat auch etwas mit Verantwortung zu tun.

Ausserdem ist die Gewährung der finanziellen Unterstützung von 15 Millionen Franken für die Gemeinden hinsichtlich der Steuerreform eine weise Voraussicht. Diese Summe wird es den Gemeinden erlauben, die Steuerreform ohne finanzielle Schwierigkeiten zu meistern. Die Freisinnig-demokratische Fraktion stellt aber auch fest, dass vor allem im Bildungssektor die Anzahl Stellen markant zugenommen hat.

In diesem Sinne bittet die Freisinnig-demokratische Fraktion Sie, dem Geschäft zuzustimmen.

**Herren-Schick Paul** (UDC/SVP, LA). Die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei hat die sehr gute Staatsrechnung 2018 mit Interesse geprüft. Dem Staatsrat und allen verantwortlichen Stellen sei für die grösstenteils sehr budgettreue Geschäftsführung gedankt.

Ein grosser Dank geht ein weiteres Mal an die Steuerzahler, stieg der Steuerertrag gegenüber dem Voranschlag 2018 um 23,7 Millionen Franken (1,8 %) und gegenüber der Vorjahresrechnung 2017 um 40,5 Millionen Franken (3,1 %). Die Meinung unserer Fraktion in dieser Sache ist und bleibt dieselbe, die wir bereits in den vergangenen Jahren kundgetan haben: Nach diesem wiederum hervorragenden Jahresergebnis 2018 muss eine Steuerentlastung auch für die natürlichen Personen ins Auge gefasst werden.

Trotz der positiven Zahlen 2018 müssen wir die vor uns liegenden grossen Herausforderungen, Steuerreform, Weiterbehandlung des Patienten HFR sowie Sanierung der Pensionskasse des Staatspersonals, fest im Auge behalten. Die in diesen Sachen als Abschlussbuchungen vorgenommenen Rückstellungen und Fondseinlagen in der Höhe von 50 Millionen Franken sind korrekt und nachvollziehbar.

Im Gesamtpersonalaufwand in der Höhe von 1,278 Milliarden Franken sind unter anderem auch die Zunahme von rund 101 EPT - 65 im Unterrichtswesen und 36 in der Verwaltung - sowie vom Staatsrat gewährte Reallohnerhöhungen enthalten. Der Gesamtpersonalaufwand erfährt gegenüber dem Jahre 2017 eine Zunahme von 1,9 %.

Ein Punkt, der in unserer Fraktion zu Diskussion Anlass gab - wir haben es bereits gehört -, ist die Besetzung von Lehrstellen. Wie ein roter Faden durch alle Direktionen - mit der kleinen Ausnahme der Sicherheits- und Justizdirektion - wurden die im Budget 2018 vorgesehenen Lehrstellen um 88 Belegungen verpasst. Wir bitten respektive fordern die verantwortlichen Personen auf, der wichtigen Aufgabe der Lehrlingsausbildung grosse Beachtung zu schenken und das entstandene Manko wenn möglich aufzuarbeiten.

Zur Investitionsrechnung zwei positive Bemerkungen: Das Nettoinvestitionsvolumen 2018 liegt zwar unterhalb des budgetierten Betrages, aber durch gezielte, notwendige und wichtige Geschäfte liegt es dennoch zirka 30 Millionen Franken höher als in den beiden vorangegangenen Jahren. Der erfreuliche und positive Selbstfinanzierungsgrad von 107,4 % zeigt - wie bereits gehört -, dass die ansehnlichen Investitionen alle aus Eigenmitteln finanziert wurden.

Mit diesen Bemerkungen teile ich Ihnen mit, dass die Fraktion der Schweizerischen Volkspartei auf Eintreten zur Staatsrechnung 2018 stimmen wird.

**Dafflon Hubert** (*PDC/CVP, SC*). Monsieur Godel, en tant que PDC, je n'oserais pas vous faire autant de compliments qu'en ont fait les radicaux. Et ce qui vient des radicaux ne peut être que juste. Donc bravo pour l'excellente gestion. Et vous avez vu que l'UDC s'est mise quasiment au même niveau, ça fait d'autant plus plaisir ! Dans votre communiqué de presse du 1<sup>er</sup> avril 2019, vous avez dit: "Ces comptes permettent d'anticiper avec confiance les défis à venir". Je crois que c'est là le centre du débat. Les revenus sont supérieurs au budget, les dépenses sont bien maîtrisées et c'est tant mieux. 70 millions de provisions en plus du bénéfice de 1,7 million permettent de voir avec sérénité le projet fiscal 17 (PF17) sur lequel nous voterons tout prochainement, le 30 juin, l'assainissement de la Caisse de pension et le HFR. Les revenus sont en progression, essentiellement par les personnes morales, une fois de plus. La BNS: 49 millions de plus que budgété, alors qu'on n'avait rien prévu au budget. Répondez-moi Monsieur le Conseiller d'Etat, j'ai toujours cru que les 25 millions de la BNS, on les avait de toute façon. Je n'ai pas compris cette remarque dans vos commentaires, disant que ces 49 millions viennent alors qu'ils n'avaient pas été prévus. Et finalement, l'impôt anticipé: + 6,8 millions. Au niveau des charges, celles-ci sont maîtrisées. Le seul dépassement est lié à la formation, qui est quelque chose que l'on veut et qui dépend de l'évolution démographique, donc à saluer.

Concernant les investissements, on est toujours en dessous de ce qu'on vote. J'aimerais savoir pourquoi. Je peux le comprendre sur une année, mais je vois que c'est complètement récurrent. Il faudrait peut-être mettre sur pied un système pour vraiment garantir que ce que nous votons est prioritaire, essentiel et que tout concorde à pouvoir réaliser les projets au niveau des permis de construire et de la disponibilité des entreprises. Vous avez prévu de nombreuses provisions, une fois de plus: 15 millions pour PF 17, pour les communes entre autres, 15 millions pour le HFR, par rapport aux pertes de son bilan, 10 millions pour la Caisse de prévoyance et 10 millions pour le fonds d'infrastructures.

Alors, Monsieur le Conseiller d'Etat, vous devez écouter ce que je vous dis parce que c'est important (*rires*). On vous félicite pour la bonne gestion, mais le groupe libéral-radical l'a déjà dit et je le confirme: on remercie tous les collaborateurs et collaboratrices de l'Etat. Mais, ce résultat veut dire ici que les Fribourgeois paient trop d'impôts. Il faut quand même le dire, parce que c'est systématique depuis une dizaine d'années. On a un certain problème au niveau de la masse fiscale. C'est de bonne augure pour PF 17. Je pense que par rapport à cette éventuelle diminution des recettes, celles-ci seront compensées par ces bénéfices, sans diminuer les prestations. On peut vraiment, avec sérénité, voter oui le 30 juin prochain. D'autant plus, je tiens à le dire, que votre vision des pertes fiscales est une vision purement statique des choses. Je suis convaincu qu'avec une vision dynamique des choses, une baisse d'impôts peut engendrer l'arrivée de nouvelles entreprises, l'arrivée de nouveaux impôts; c'est ce qui se passe régulièrement. Le PDC ne va pas faire le jeune populiste et demander maintenant vite une baisse d'impôts. On va analyser la situation de l'effet PF 17 qui, nous l'espérons, passera en votation et, en prochaine législature, si on voit que les résultats sont toujours très bons, nous interviendrons. Parce qu'à mon avis, les prochains qui doivent passer à une baisse fiscale est la classe moyenne de ce canton, celle qui paie jusqu'au dernier franc des impôts, qui n'a droit à aucune allocation et aucun soutien. Elle paie trop d'impôts en comparaison nationale et, pour nous, c'est ça le prochain. Mais pour l'instant, dans cette législature, voyons les effets de PF 17, tant au niveau des prestations qu'au niveau des rentrées fiscales.

Dans ce sens-là, en tant que porte-parole du groupe démocrate-chrétien, je vous remercie et vous prie d'entrer en matière unanimement sur les comptes 2108.

**Piller Benoît** (*PS/SP, SC*). Le Groupe socialiste prend acte de la clôture des comptes 2018 qui affiche, une fois de plus, un bénéfice plus que confortable avant attribution aux fonds et provisions.

Certes, il n'y a qu'un bénéfice final de 1,7 million mais, comme cela a déjà été relevé, il y a des provisions à hauteur de 70 millions qui ont été effectuées. Des provisions nécessaires pour affronter les dépenses futures, je veux parler à nouveau du HFR (15 millions), de la Caisse de prévoyance (10 millions), du fonds d'infrastructures (10 millions) ou des provisions pour la mise en œuvre de la politique fiscale des entreprises, dont le cadre vient d'être voté. Cependant, nous pensons que ce confortable bénéfice devrait rendre possible, dans des domaines plus spécifiques, un engagement plus important que

cela est prévu aujourd'hui, par exemple dans le soutien aux réformes de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat, car aujourd'hui ces provisions et réserves viennent s'ajouter à la fortune, déjà considérable, de l'Etat. Nous souhaiterions voir plutôt l'Etat investir directement maintenant pour une meilleure distribution des richesses et pour un meilleur service à la population. Nous pensons à la politique du troisième âge, au soutien aux EMS, aux besoins des personnes en situation de handicap, dont l'accueil et l'intégration auraient aussi besoin de fonds, enfin aussi au soutien des familles qui ont des bas revenus, voire au soutien de la classe moyenne mise de plus en plus sous pression, spécialement pour payer les coûts des assurances maladie. On remarque d'ailleurs toutes ces difficultés de la classe moyenne, puisqu'en fait le revenu de l'impôt des personnes physiques a diminué de 4,7 millions, malgré une démographie croissante. Cette situation d'appauvrissement de la classe moyenne devrait quand même inquiéter le Conseil d'Etat.

Alors certes, il y a eu une augmentation de la masse salariale des employés de l'Etat, mais elle s'explique logiquement par une réponse à l'accroissement de la population qui entraîne, corollairement, l'ouverture de nouveaux postes, principalement dans l'enseignement. Une augmentation réjouissante, tant la formation est importante dans un canton où la population est particulièrement jeune.

Malheureusement, tous les domaines n'ont pas profité d'augmentation de personnel, ce qui nous inquiète car, pour nous, il est important de garantir un service public et des prestations de qualité pour la population.

En matière d'investissements, nous sommes satisfaits de l'accroissement des dépenses par rapport aux comptes 2017, mais nous regrettons, comme d'autres l'ont déjà dit aujourd'hui, que les dépenses prévues au budget et au programme de législature n'aient pas pu être suivies. Il serait temps d'ailleurs que le Gouvernement dispose d'un outil efficace de suivi des investissements, ce qui permettrait aussi une meilleure lisibilité des chiffres engagés et dépensés.

En prenant note de ce bénéfice, nous veillerons, lors de l'établissement du budget, que des coupes qui engendreraient encore de plus grands écarts entre les hauts revenus et la classe moyenne, voire les personnes défavorisées, ne soient pas introduites.

Avec ces remarques, le groupe socialiste entrera en matière.

**Hunziker Yvan (PLR/FDP, VE).** C'est à titre personnel que je m'exprime sur ces comptes 2018. Je vais un peu décevoir le chef du groupe démocrate-chrétien sur l'image qu'il a du groupe libéral-radical, car je suis un peu plus critique sur l'utilisation de cette fortune. En effet, si on peut se réjouir du résultat, je m'étonne de l'utilisation du bénéfice 2018, plus de 70 millions avant les opérations de clôture. Je trouve cela à la limite de l'indécence. Depuis des années, on fait provision sur provision, alors qu'une très grande partie de nos citoyens ont vu leur pouvoir d'achat fondre comme neige au soleil. Hier, c'est la fonction publique qui descendait dans la rue, aujourd'hui on se mobilise pour la planète et, demain, n'attendons pas que ce soient les gilets non pas jaunes, mais oranges, qui descendent pour manifester leur mécontentement sur toutes ces taxes ou autres impôts qui nous pompent les finances familiales.

Vous nous parlez souvent des employés de la fonction publique, Monsieur le Commissaire, mais nous sommes 300 000 habitants. Voici donc une question toute simple: que pensez-vous faire pour améliorer le quotidien des 290 000 autres citoyens qui ne sont pas employés de l'Etat et qui sont victimes de taxes ou impôts surdimensionnés? Si on se dit que la nouvelle loi qui vient d'être acceptée sur la réforme fiscale des entreprises et qui devrait péjorer un manque à gagner d'environ 30 millions pour le canton, il reste encore 40 millions pour tous les citoyens.

Ne pourrait-on pas prendre comme exemple la petite commune veveysane de Granges, qui rembourse à ses citoyens le surplus encaissé en 2018?

Je me réjouis quand même que le Conseil d'Etat reconnaisse enfin un manque de financement à hauteur de 15 millions pour le HFR et le provisionne, alors qu'en 2017, le président du conseil d'administration, M. Philippe Menoud, le réclamait déjà et n'a pas été écouté, voire même a été désavoué. Est-ce que ces 15 millions seront pérennes et intégrés dans le budget ou non et pourquoi?

Mesdames et Messieurs, il est temps de penser aux personnes qui nous ont élus et qui nous font confiance. Il est temps de faire un geste pour celles-ci.

**Peiry Stéphane (UDC/SVP, FV).** Je constate que tous les groupes qui se sont exprimés acceptent l'entrée en matière sur ces comptes 2018. Je les en remercie. Je constate aussi que M. Godel a reçu beaucoup de félicitations et je m'associe à celles-ci. Mais si M. Godel a bien écouté, il y a aussi eu des demandes de certains d'entre vous par rapport aux baisses d'impôts. Il s'agit ici d'un débat politique, mais c'est aussi un débat qu'on a eu au niveau de la CFG. Cependant, la CFG ne s'exprime pas par rapport à cela, parce que vous avez bien conscience que tout le monde ne partage pas le même avis. Il est vrai que ces dernières années, le canton de Fribourg a bénéficié d'une augmentation importante de recettes extraordinaires, mais il n'est pas certain que ces recettes soient récurrentes à l'avenir. C'est une première chose.

La seconde chose, c'est qu'il y a des défis importants et vous les avez tous évoqués, notamment la Caisse de pension. Je rappelle qu'il n'y a aucune provision dans les comptes pour l'assainissement de la Caisse de pension, hormis les 10 millions pour les institutions subventionnées. La Caisse de pension a été évoquée par pratiquement tous les groupes, ainsi que le HFR et la réforme fiscale dont on attend évidemment la décision du peuple fribourgeois, le 30 juin prochain.

Au niveau des recettes, certains d'entre vous ont également évoqué, en lien, le risque avec la BNS. Tout d'abord une première réponse à M. Chassot: évidemment, il peut y avoir un risque. Il y a eu une année, je ne sais plus laquelle exactement, peut-être que M. Godel s'en souvient, où la BNS n'a pas versé de dividendes aux cantons. C'est pourquoi notre canton a, petit à petit, constitué des provisions et a attribué en provisions ces dividendes. Chaque année, au niveau du budget, et là je réponds à M. Dafflon, le canton met 25 millions au titre de prélèvement sur la provision à la BNS, comme recette au budget. Si le canton encaisse le dividende, c'est le montant du dividende qui apparaît dans les comptes, mais évidemment il n'y a plus le prélèvement sur la provision. C'est pour cela que dans les comptes 2018, vous avez la recette qui provient du dividende de la BNS, 49 millions, mais vous n'avez pas le prélèvement de 25 millions, tel qu'il était prévu au budget. Donc, le bonus net par rapport au budget est de 24,3 millions, comme je l'ai dit dans mon rapport d'entrée en matière.

Des questions sont directement adressées à M. le Commissaire, notamment celle des provisions pour Senior+, proposition qui a été faite par le groupe Vert Centre Gauche. Par rapport aux investissements votés, je crois que c'est M. Dafflon qui évoquait la problématique des investissements qui n'étaient pas complètement réalisés durant l'année. Effectivement, il a l'impression que c'est récurrent, que le canton est toujours en dessous des investissements budgétés. Cela dépend beaucoup du rythme de réalisation des investissements, mais ce n'est pas forcément très grave, puisque les investissements votés seront réalisés. Donc, s'ils ne sont pas réalisés durant cette année, ils le seront dans l'année courante ou dans le futur. Il faut savoir aussi qu'actuellement on est dans une période, permettez-moi cette parenthèse, où finalement les entreprises de construction tournent à plein régime. Il est vrai que j'avais une fois proposé qu'on ait peut-être une attitude anticyclique par rapport à cela et ce n'est pas plus mal si certains investissements sont peut-être quelque peu reportés et interviennent à un moment où des acteurs privés procèdent à moins d'investissements. Je laisserai M. le Commissaire s'exprimer par rapport à cela.

Voilà M. le Président ce que je pouvais dire par rapport à l'entrée en matière et je constate que tous les groupes entrent en matière sur ces comptes.

**Godel Georges, Directeur des finances.** Tout d'abord, permettez-moi de remercier l'ensemble des députés qui sont intervenus pour entrer en matière sur ces comptes. Je vous remercie très sincèrement pour toutes les fleurs et le cactus que vous nous avez envoyés. Le cactus, je le garde pour moi, mais je donne les fleurs à tous mes collègues du Gouvernement, parce que s'il y a des bons comptes, ce n'est pas l'affaire du ministre des finances, mais celle d'une équipe et, vous le savez, on ne peut pas réussir seul des bonnes opérations. C'est toujours un travail d'équipe. C'est d'ailleurs comme pour le projet fiscal, en espérant qu'il soit réussi, il ne faut jamais s'octroyer les fleurs pour soi, mais toujours composer avec les autres. D'ailleurs, le génie politique helvétique suisse et fribourgeois est toujours de trouver des compromis. J'insiste là-dessus.

Bien sûr, je vais répondre aux différentes questions. Concernant la BNS, M. le Rapporteur l'a très bien démontré, on met chaque année un prélèvement de 25 millions au budget et, si la Banque nationale nous verse ces montants, eh bien on n'a pas besoin de les prélever. S'il y a plus, on peut éventuellement le mettre dans des réserves. Mais, attention, écoutez-moi bien quand même, parce que la mémoire des gens est courte: en 2013, nous n'avons pas touché 1 fr. de la BNS; en 2018, la Banque nationale a enregistré une perte non pas de 15 millions, mais de 15 milliards. Il faut donc toujours faire très attention. Je ne suis pas pour peindre le diable sur la muraille, mais ce sont des éléments qu'il faut prendre en compte. Les choses changent très vite et très rapidement, surtout en fin d'année. Il y a des opérations comptables de fin d'année où il faut faire attention.

Evidemment, je peux comprendre aussi les différents intervenants qui disent qu'il faudrait mettre plus à Senior+, plus pour la biodiversité ou plus pour l'agriculture. Lorsque M. le Député Chassot s'est demandé si le trésorier dormait encore, la Directrice de la santé, à côté de moi, m'a dit que c'était elle qui ne dormait plus. Simplement pour vous dire que ce n'est pas aussi facile que vous le pensez. Les règles sont assez simples: on doit trouver la solution entre l'augmentation des recettes qui, d'une manière générale, se situe, par année, entre 1 et 2 % et les demandes de l'ensemble des services, de la population et du Grand Conseil. Ce sont alors des dizaines de pourcents et il faut ensuite trouver la solution pour équilibrer l'ensemble des domaines.

En ce qui concerne la fiscalité, d'une manière générale, je peux comprendre que beaucoup d'entre vous souhaitent la diminuer et j'en serais le premier heureux. Mais, vous me connaissez suffisamment, je ne vais pas vous faire de promesse. On a un projet fiscal que nous devons réussir et nous verrons ensuite. Il y a plusieurs interventions qui ont été refusées, d'autres ont été ou seront déposées aujourd'hui, j'en ai déjà connaissance. Peut-être qu'un jour il faudra le faire, mais attendons, même si je suis très optimiste quand même avec la réforme fiscale. Le Gouvernement aura l'occasion de faire une conférence de presse. J'aurai moi-même l'occasion de faire une présentation à ceux qui participent demain au club des communes, sauf erreur, et de vous démontrer ce qui nous attend. Je crois que ça a bien été dit par un des intervenants, les chiffres que nous

avons présentés avec la perte pour le canton et les communes sont des pertes statiques basées sur les chiffres 2015. Mais nous avons une dynamique dans ce canton qui nous réjouit. Je comprends tout à fait que tout le monde dit qu'on paie trop d'impôts, mais faisons attention, il vaut mieux réfléchir avant de les baisser.

M. le Député Piller a considéré que le rendement de l'impôt des personnes physiques avait diminué, mais j'aimerais juste rappeler que nous avons augmenté les impôts. En 2016, nous avons encaissé 879 millions d'impôts des personnes physiques et, en 2018, on est à 916 millions. C'est vrai que c'est moins que prévu au budget. Nous avons certainement fait une surestimation, mais c'est toujours difficile de trouver le dénominateur commun, les chiffres exacts. Par exemple, pour les personnes morales, on a une progression de 8 % depuis 10 ans, eh bien ça continue et on est heureux, parce qu'on démontre que l'économie marche bien et c'est tant mieux pour notre projet fiscal.

Monsieur le Député Hunziker, je vous ai très très bien écouté et je dirais même que je vous ai entendu. Vous connaissant assez bien, je suis persuadé que votre mot "indécence" a dépassé votre pensée et je vais vous expliquer pourquoi. Que faites-vous pour les autres? Eh bien je vais vous dire ce que vous faites. Il suffit de voter "oui" le 30 juin: pour les familles, ce sera 15,4 millions d'augmentation d'allocations familiales, des mesures pour l'accueil extrafamilial pour 5,2 millions, des mesures relatives à la formation pour 5,2 millions, une augmentation de l'aide à l'assurance-maladie de 5 millions, cela chaque année et payé, pour 22 millions, par les entreprises. Faisons attention quand on dit qu'il faut aller plus loin aujourd'hui, parce que c'est plus facile à baisser qu'à augmenter. Je comprends le quotidien des gens dans ce canton, mais je peux vous montrer les statistiques, j'ai déjà eu l'occasion de vous les citer mais, si ça vous intéresse, je vous transmets les statistiques fiscales en comparaison avec nos amis vaudois et neuchâtelois. Vous verrez qu'on n'est pas si mal lotis. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut rien faire, mais chaque chose en son temps.

Vous avez aussi remercié les 15 millions qu'on va mettre pour l'hôpital fribourgeois et je vous réponds ici, sous l'expertise surveillance de la présidente encore du conseil d'administration, où la tâche n'est pas si facile: j'aimerais d'abord dire que le Conseil d'Etat est fier de la nouvelle direction mise en place. On a vu qu'il y avait des améliorations sensibles qui ont été faites, notamment avec les comptes 2018. Nous sommes très fiers de cette nette amélioration. Nous avons prévu de mettre 15 millions, parce qu'il faut trouver une solution pour cette institution. Mais je vous rassure, ces 15 millions, ça ne sera pas pérenne. On verra s'il faut faire encore un geste une fois. Cependant je peux vous le dire, notre collègue Directrice de la santé a demandé un rapport à un expert, qui est un futur administrateur. Nous avons vu ce rapport au Conseil d'Etat et il a confirmé que ce que nous avons vu pour le HFR était parfaitement justifié. Et, je vais même plus loin: ayant connaissance de ce rapport, eh bien je vous le dis très clairement, Mesdames et Messieurs les Député-e-s, ne revenez en aucun cas avec une proposition de diminution de salaire pour le personnel en comparaison intercantonale, parce qu'avec ce qu'il y a à faire à ce HFR, les mesures qui sont à prendre, on peut facilement payer les salaires qui sont prévus dans notre loi sur le personnel.

> L'entrée en matière générale n'étant pas combattue, il est passé à l'examen de détail par Pouvoir et par Direction ainsi qu'à l'examen des rapports d'activité des Directions.

## **Comptes de l'Etat 2018-DFIN-37 Direction de l'économie et de l'emploi (2018)**

---

Rapporteur-e:	<b>Herren-Schick Paul</b> ( <i>UDC/SVP, LA</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi</b>
Rapport/message:	<b>25.03.2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 717</i> )
Préavis de la commission:	<b>10.052019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 789</i> )
Remarque:	<b>Le compte détaillé de l'Etat fait l'objet d'un fascicule séparé qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

### **Examen de détail**

**Herren-Schick Paul** (*UDC/SVP, LA*). Die Verwaltungsrechnung der Volkswirtschaft schliesst mit einem Aufwandüberschuss von 148,313 Millionen Franken ab, 5,074 Millionen Franken positiver als budgetiert. Dem Mehraufwand von 1,4 Millionen Franken steht ein Mehrertrag von 6,49 Millionen Franken gegenüber. Bei 16 von den total 20 Kostenstellen fallen die Abschlusszahlen gegenüber dem Budget positiver aus. Der Vollzeitstellenbestand in der DEE beträgt 898, dies sind 10,4 Einheiten mehr als budgetiert. Im administrativen Sektor inklusive dem Verwaltungspersonal, bei der Berufsbildung und bei den Hochschulen sehen wir eine Zunahme von 2,75 EPT, im Ausbildungsbereich ein Plus von 8,36 EPT und beim technischen Personal und dem Abwärtspersonal bei den Hochschulen ein Minus von 0,71 EPT. Wie in den allermeisten Direktionen wurde auch in der DEE die Besetzung der im Budget vorgesehenen Lehrstellen um 6 Einheiten leider verpasst.

Die Investitionsrechnung zeigt gegenüber dem Budget Minderausgaben von 7,88 Millionen Franken und Mindereinnahmen von nur knapp 400 000 Franken, was einen positiveren Abschluss von 24,35 % ergibt.

Bei der Kostenstelle Generalsekretariat fällt der wiederum ansehnliche Beitrag von 51 Millionen Franken an die Fachhochschule Westschweiz auf. Die budgetierten Darlehen für die Erneuerung von Seilbahnen und Skiliften in der Höhe von 1,812 Millionen Franken wurden ein weiteres Mal nicht abgerufen.

Wirtschaftsförderung: Der Saldo des verfügbaren Fonds für neue Regionalpolitik beträgt Ende 2018 15,8 Millionen Franken.

Kostenstelle Amt für den Arbeitsmarkt: In dieser Kostenstelle ist die Bekämpfung der Schwarzarbeit ein wichtiger Punkt. Die 7,5 Vollzeitstellen für Inspektoren entsprechen der Anzahl der Rechnung 2017 und dem Budget 2018. In der laufenden Gesetzesänderung über die Beschäftigung und den Arbeitsmarkt wird diesem Thema grosse Bedeutung beigemessen. Der Saldo des Beschäftigungsfonds beträgt Ende 2018 6,2 Millionen Franken.

Kostenstellen Kaufmännische Berufsschule und Gewerbliche und Kaufmännische Berufsschule: Die Schliessung einer deutschsprachigen Maturitätsklasse respektive einer Klasse für Detailhandelsassistenten sowie die Nichteröffnung einer Berufsmaturitätsklasse bewirken einen Minderaufwand der Gehaltskosten Lehrkräfte um 307 525 Franken respektive um 348 038 Franken.

Bei den Kostenstellen Hochschule für Technik und Architektur und Hochschule für Gesundheit und Hochschule für Soziale Arbeit sind Beiträge zur Speisung der Forschungs- und Entwicklungsfonds HES-SO Fribourg in der Höhe von 2,8 Millionen Franken verbucht.

Amt für Energie: Der Saldo des Energiefonds beträgt Ende 2018 49,275 Millionen Franken.

Nach diesen Bemerkungen danke ich - auch im Namen meines Kollegen Benoît Piller - dem Volkswirtschaftsdirektor Olivier Curty und Herrn Generalsekretär Christoph Aegeter für den Empfang anlässlich unseres Besuchs vom 15. März.

**Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi.** Ich habe dem nichts hinzuzufügen. Ich möchte mich bei den Grossräten Herren und Piller für die sehr angenehme Zusammenarbeit bedanken.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## **Rapport d'activité 2018-CE-177** **Direction de l'économie et de l'emploi (2018)**

---

Rapporteur-e:	<b>Herren-Schick Paul</b> ( <i>UDC/SVP, LA</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 789</i> )
Remarque:	<b>Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

### Discussion

**Herren-Schick Paul** (*UDC/SVP, LA*). Der Bericht der Volkswirtschaftsdirektion ist wie alle Jahre sehr komplett. Er zeigt viele interessante Tabellen, Zahlen und Statistiken.

Wirtschaftsförderungen: Von den 200 Dossiers, die im Jahre 2018 von der Wirtschaftsförderung begleitet wurden, wurden 31 Projekte umgesetzt. 6 Firmen aus der Schweiz und 14 Firmen aus dem Ausland stammend wurden gegründet. Zudem wurden 11 Firmenerweiterungen realisiert. Von den 422 angekündigten Arbeitsplätzen wurden schlussendlich 19 geschaffen.

Amt für den Arbeitsmarkt: Per 31. Dezember 2018 zählte der Kanton 7 787 Stellensuchende. 1 289 Personen schöpften ihren Anspruch auf Leistungen der ALV aus. Die Inspektion im Bereich Schwarzarbeit hat 494 Kontrollen durchgeführt, 1 101 Arbeitnehmende betreffend. 244 Unternehmen wurden angezeigt und 500 Arbeitnehmende waren davon betroffen.

Handelsregisteramt: Der Stand der aktiven eingetragenen Gesellschaften ist per 31. Dezember 2018 bei 21 922 Einheiten.

Amt für Energie: In Anwendung des Energiereglements wurden an 387 Projekte Förderungsbeiträge von insgesamt knapp 5,6 Millionen Franken gesprochen.

Wohnungsamt: Des Stand der Leerwohnungen betrug am 1. Juni 2018 2 228 Wohnungen, das sind 275 Wohnungen mehr als im Vorjahr.

Amt für Berufsbildung: Bei der Fachhochschule Westschweiz Freiburg HES-SO//FR ist festzustellen, dass die Hochschule für Technik und Architektur einen Schülerrückgang von 16 Personen zu verzeichnen hat, während die Hochschule für Gesundheit und Hochschule für Soziale Arbeit eine Zunahme von 11 respektive 6 Personen verzeichnen konnten.

Es bleibt mir, der Direktion, den Verfassern und den verantwortlichen Personen für diesen interessanten und ausführlichen Jahresbericht zu danken.

**Mauron Pierre (PS/SP, GR).** J'ai trois questions à poser: la première concerne le parc d'innovation Bluefactory. Il y a un développement depuis de nombreuses années, le Grand Conseil a investi plusieurs millions dans cette infrastructure et il semblerait, en tout cas à mes yeux, que si le concept immobilier est sur les rails, ça ne semble au final qu'un projet immobilier et non pas un parc d'innovation. Est-ce que Monsieur le Conseiller d'Etat pourrait nous donner des informations rassurantes et nous confirmer que le parc d'innovation est également sur la bonne voie et qu'on ne se limite pas à des projets immobiliers.

Deuxièmement, l'année passée a été mis sur pied l'Observatoire du logement, pour recueillir certaines statistiques. Notamment, nous avons besoin d'une base légale. Or ce Grand Conseil a refusé l'adoption d'une loi sur le logement qui aurait permis cette base légale. Comment est-ce que la Direction compte-t-elle agir? Faire passer un projet de loi au Grand Conseil ou adopter un règlement qui permette d'obtenir justement les données statistiques dont nous avons besoin?

Troisièmement, la question de la bulle immobilière. J'avais posé une question au début de l'année 2019 à ce sujet. Le Conseil d'Etat avait tenté de rassurer un tout petit peu dans sa réponse en expliquant qu'à ses yeux, il y avait une légère détente, mais aucun souci de bulle immobilière. Depuis lors, que ce soit la FINMA, les médias ou certaines entités connues comme Fürst & Partner ont fait part de leurs soucis en expliquant que le parc de logements vacants était important - on parle d'une ville fantôme en Suisse de plus de 60'000 logements vides. Dans le canton de Fribourg il y a également de nombreux logements vides. Je réitère mes craintes et je pose la question au Commissaire du gouvernement pour savoir si entre la réponse de février ou/et la date d'aujourd'hui, il y a un changement; et la question de savoir si aujourd'hui on ne pourrait pas prendre des mesures, si oui quelles mesures ou être attentif à quoi, de manière à éviter une bulle immobilière, notamment dans le sud et le nord du canton, puisque l'explosion des constructions continue.

**Jaquier Armand (PS/SP, GL).** Mes liens d'intérêts, je suis secrétaire régional du Syndicat UNIA et je suis membre de la Commission de l'emploi et du marché du travail. Une des tâches importantes de la collectivité, c'est aider et soutenir notamment les chômeurs en fin de droit. Dans ce canton, c'est le fonds de l'emploi qui finance cette aide. Depuis sa mise en vigueur, l'argent qui arrive effectivement aux chômeurs en fin de droit a diminué drastiquement. Donc le but n'est pas atteint. Par contre, ... (*micro défectueux, suite inaudible*).

**Herren-Schick Paul (UDC/SVP, LA).** Ich glaube, die drei Fragen der Kollegen Mauron und Jaquier sind an den Herrn Regierungsvorteiler gerichtet.

**Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi.** Ich beantworte die Fragen der Grossräte Mauron und Jaquier sehr gerne.

Concernant Bluefactory SA, je peux rassurer le député Mauron. Je rappelle qu'il y a quand même derrière Bluefactory une charte qui doit être respectée, qui prévoit vraiment la construction d'un parc d'innovation et que ce sera beaucoup plus que juste un projet immobilier. Evidemment, ces dernières années, on a beaucoup travaillé notamment le plan d'affectation cantonal, on a beaucoup travaillé la gouvernance, mais en plus on a engagé de l'argent dans le développement culturel du site, en engageant un EPT à 0,5 % qui est donc en charge de l'animation du site. Chaque année, nous publions aussi un rapport sur le CO<sub>2</sub>, ce qui est aussi une preuve. Il y a 1002 initiatives qui surgissent tous les jours sur le site, donc actuellement on ne peut qu'être rassurés par rapport au développement de ce site. Vous verrez, d'ici très peu de temps, il y aura les premiers chantiers et une fois les bâtiments construits, il faudra les remplir avec du contenu et ce sera vraiment l'enjeu. C'est là où le quartier prendra enfin vie et en fait je me réjouis beaucoup de ce moment-là. Mais je vous rassure, je vous renvoie encore une fois à la charte de Bluefactory qui dit clairement ce que le Conseil d'Etat, ce que le canton entend faire avec ce site.

Par rapport à l'Observatoire du logement, c'est vrai, ça avance bien, je remercie donc tous les participants. C'est un projet en partenariat privé-public par excellence. Il avance très bien. On a fixé un projet phare, un premier projet-pilote avec la ville de Fribourg, qui fournira des données beaucoup plus sophistiquées sur les chiffres clés en matière de logements dans notre canton. Il y a réellement un problème avec les données statistiques que l'on est en train de régler; des séances sont prévues notamment avec l'Autorité compétente pour la protection des données. On essaiera de trouver une solution, mais tout ça est en route. Je reste confiant: on trouvera des solutions, on obtiendra les données nécessaires. Il faut ces données pour avancer. Encore une fois, cet Observatoire du logement est un projet qui m'enchant beaucoup parce qu'en fait le privé y est beaucoup associé, donc là je peux aussi vous rassurer. Par rapport à la bulle immobilière, c'est vrai, on a répondu à une question, il n'y a pas très longtemps. On suit évidemment attentivement la situation sur le marché. Je pense que dans la réponse qu'on a donnée il y a quelques mois, on a clairement dit que si on constatait une bulle immobilière, ça serait quand même compliqué pour l'Etat d'agir. On n'était pas très sûr des moyens qu'a l'Etat à disposition pour agir. Pour le moment il faudrait passer

par l'aménagement du territoire. Mais je doute qu'on obtienne ici au Grand Conseil un appui par rapport à une intervention musclée sur les marchés. Je vous rappelle quand même qu'on parle là d'un marché qui, en règle générale, fonctionne bien. Actuellement on a vraiment la chance que les loyers sont en train de baisser, ce qui est vraiment quelque chose de bien et je pense qu'il faut continuer à observer la situation, quitte à attendre aussi les résultats de cet Observatoire.

Par rapport au député Jaquier, donc au fonds cantonal de l'emploi: je vous rends attentifs qu'on a un déficit d'environ 2,5 millions par année pour ce fonds-là, donc si on ne l'assainit pas, on n'aura plus d'argent d'ici deux ans. La bonne nouvelle est que si le projet fiscal cantonal est accepté, il sera réalimenté par 600'000 francs, ce qui donnerait un peu de souffle. Evidemment le soutien des chômeurs en fin de droit est une problématique, une problématique de tous les jours, mais je pense que ça serait un peu exagéré d'entrer dans le détail maintenant sur cette question. Je vous renvoie à la modification de la LEMT, qui est planifiée, qui sera traitée très prochainement au Conseil d'Etat, puis transmise à votre autorité et je pense qu'on aura le débat lors de la modification de la LEMT. En tout cas, je me réjouis déjà beaucoup. Par rapport à la formation professionnelle, validation des acquis, là aussi c'est un nouvel outil qu'on a à disposition, qu'on aimerait promouvoir. Comme vous le dites aussi, il y a plusieurs pistes qui sont envisagées, les premiers résultats sont satisfaisants, mais il y a encore de la matière à travailler.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## Rapport d'activité 2018-CE-177 Relations extérieures (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Bourguet Gabrielle</b> ( <i>PDC/CVP, VE</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi</b>
Remarque:	<b>Ce rapport est intégré au rapport d'activité du Conseil d'Etat</b>

---

### Discussion

**Bourguet Gabrielle** (*PDC/CVP, VE*). La Commission des affaires extérieures (CAE) a examiné le rapport du Conseil d'Etat 2018 sur les relations extérieures lors de sa séance du 10 mai dernier. Elle a traité de cet objet en présence de M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty, en charge des relations extérieures, et de M. Christian Favre, nouveau délégué aux relations extérieures du canton de Fribourg, dont les membres de la Commission ont eu le plaisir de faire la connaissance. Au nom de la Commission, je les remercie une nouvelle fois pour leur disponibilité et pour l'échange ouvert et constructif que nous avons pu partager. Je profite de saluer à la tribune la présence de M. le Délégué aux affaires extérieures, nouveau délégué, M. Favre.

La CAE remercie le Conseil d'Etat pour ce rapport qui réunit dans un même document les relations extérieures de toutes les Directions et offre une vue d'ensemble dans ce domaine. Comme nous l'avions déjà précisé l'année dernière, ce rapport doit être lu en relation avec le rapport du Conseil d'Etat, respectivement les rapports des Directions, qui offrent davantage de contenu sur les objets mentionnés dans le document qui nous occupe.

Sur la forme, on voit apparaître depuis l'année dernière, au début de ce rapport, un résumé des enjeux et objets prioritaires intercantonaux qui touchent notre canton. Cela répond à une demande de la CAE qui remercie vivement le Conseil d'Etat et les services pour sa prise en considération et le travail qu'elle a nécessitée. Nous pouvons relever dans ce chapitre la forte pression sur le fédéralisme helvétique et la tendance à une centralisation toujours plus forte. A noter également la bonne collaboration entre les cantons, collaboration à géométrie variable en fonction des objets. Ce chapitre fait également apparaître les objets prioritaires en 2018 pour le canton de Fribourg au niveau fédéral, la RFFA, la réforme de la RPT, la restructuration de l'Agroscope avec la création d'un campus central sur le site de Posieux, la politique des transports et le financement par la Confédération de l'Institut du fédéralisme de l'Université de Fribourg. Même s'il ne figurent pas dans le présent rapport, les thèmes de la sécurité et de la migration restent également des thèmes constants dans les relations intercantionales. La CAE a été impressionnée par le nombre de consultations auxquelles répond notre canton et par tout l'engagement et les efforts déployés pour le positionner sur la scène fédérale.

Pour continuer sur le fond, la CAE a échangé sur plusieurs objets:

- > Comme l'année dernière, l'Agroscope et la solution finalement retenue de n'avoir plus qu'un campus central sur le site de Posieux fut l'un des objets discutés en cours de séance. Monsieur le Commissaire a exposé qu'il y avait également des pôles très forts dans d'autres régions de Suisse (Zurich et Changins pour ne citer que deux exemples) et que le résultat obtenu est plutôt réjouissant au vu des discussions et des enjeux.
- > La clé de répartition dans le domaine de la RFFA, qui est liée à la taille financière du canton et qui n'a pas été remise en question au niveau fédéral.



- > L'importance de bien profiler Fribourg, non seulement ses entreprises, mais également ses instituts de formation et de recherche. Monsieur le Commissaire a répondu que de nombreux accords sont entretenus par l'Université, avec d'autres hautes écoles de par le monde. De même, de nombreuses personnalités viennent à Fribourg pour participer à des conférences (et de relever la rencontre de M. Frank-Walter Steinmeier, président de la République fédérale d'Allemagne, avec M. le Conseiller fédéral Alain Berset).
- > La collaboration avec les cantons voisins de Vaud et Berne, notamment dans le domaine des transports dans les zones périphériques du canton.
- > Sur la question du vote électronique, Monsieur le Commissaire a répondu que Fribourg reste pionnier dans ce domaine et continue à s'engager pour favoriser un passage rapide au vote électronique. Une conférence latine sur le numérique est également en train de se mettre en place. Le rôle moteur de Fribourg dans le domaine de la digitalisation a été salué.
- > Les implantations effectives d'entreprises dans le cadre du GGBA, dont Monsieur le Commissaire se dit satisfait.
- > La question de l'importance de positionner notre canton comme un canton bilingue et le souci constant de trouver des familles d'accueil pour les échanges linguistiques sont revenus sur la table cette année encore.
- > Enfin, la question de la collaboration avec la région d'Alsace qui se concentre essentiellement sur le domaine culturel.

En conclusion, la Commission des affaires extérieures remercie une nouvelle fois très sincèrement le Conseil d'Etat pour son rapport qui offre une vue globale et synthétique des relations extérieures de notre canton, avec en exergue les sujets d'importance stratégique.

En réitérant également nos sincères remerciements à M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty et à M. Christian Favre pour leur disponibilité et pour la qualité de nos échanges, je vous invite, au nom de la Commission des affaires extérieures, à prendre acte de ce rapport.

**Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi.** Je souhaite remercier la Commission des affaires extérieures pour l'examen de ce rapport et en particulier sa présidente pour le parfait résumé de la discussion que nous avons eue ensemble. Merci infiniment.

- > L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## **Rapport d'activité 2019-GC-52**

### **Commission des affaires extérieures du Grand Conseil (2018)**

---

Rapporteur-e:	<b>Bourguet Gabrielle</b> ( <i>PDC/CVP, VE</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Curty Olivier, Directeur de l'économie et de l'emploi</b>
Rapport/message:	<b>10.05.2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 1039</i> )

---

#### Discussion

**Bourguet Gabrielle** (*PDC/CVP, VE*). J'ai le grand plaisir de vous présenter le rapport d'activité 2018 de la Commission des affaires extérieures. Cette Commission a siégé à quatre reprises pour traiter :

1. du rapport du Conseil d'Etat sur les relations extérieures;
2. de trois consultations sur des objets en cours de négociation : le projet de concordat national sur les jeux d'argent (CJA), le projet de modification de la Convention intercantonale sur les institutions sociales (CIIS) et le projet de Convention intercantonale sur le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA);
3. de l'examen préalable du projet de loi portant adhésion du canton de Fribourg à la Convention intercantonale sur le Service intercantonal d'entretien du réseau autoroutier (SIERA).

La CAE n'a participé à aucune CIP de consultation en 2018, les parlements de Vaud, Genève et Fribourg ayant renoncé à l'institution d'une telle commission pour la Convention SIERA.

J'ai eu le plaisir de représenter le canton de Fribourg au sein du Bureau interparlementaire de coordination (BIC), dont notre canton a assumé la vice-présidence en 2018. Le 21 septembre nous avons également participé à l'assemblée de la Conférence législative intercantonale (CLI), plateforme informelle d'échange, en compagnie de 15 autres cantons. La CLI a modifié son règlement de fonctionnement. Elle se dote d'un secrétariat permanent et prévoit le versement d'une contribution financière annuelle de 1500 frs. C'est le canton de Zurich qui a été choisi comme canton hôte de la CLI. Le règlement a introduit une procédure pour l'adoption d'avis concertés au sujet d'affaires intercantionales. Le canton de Fribourg s'est abstenu au

moment du vote sur le nouveau règlement. Les cantons latins ont déjà leur propre plateforme, qui est réglée, elle, par une convention intercantonale, la CoParl.

A noter encore que des membres de notre Grand Conseil sont membres de cinq commissions interparlementaires de contrôle qui sont listées dans le rapport, dont 2 membres de la CAE dans chaque commission. Une sixième devrait être prochainement nommée concernant la Convention SIERA. Ces membres rapportent régulièrement en séance des activités de ces commissions, donnant ainsi à la CAE une vue d'ensemble des activités intercantionales.

Je tiens à remercier très sincèrement tous les membres de la Commission des affaires extérieures, plus particulièrement sa vice-présidente, M<sup>me</sup> Bernadette Haenni, avec qui j'échange régulièrement et son secrétaire, M. Reto Schmid pour son excellent travail. Un grand merci également à M. le Conseiller d'Etat Olivier Curty et à M. Christian Favre, délégué aux affaires extérieures, pour l'agréable collaboration avec notre Commission. Un merci particulier également à M. Alain Schaller, délégué aux affaires extérieures jusqu'en octobre 2018, pour l'excellente collaboration que nous avons entretenue.

Sur la base de ces considérations, je vous remercie, au nom de la CAE, de prendre acte de ce rapport.

> Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.

### **Comptes de l'Etat 2018-DFIN-37 Direction des finances (2018)**

---

Rapporteur-e:	<b>Kolly Gabriel</b> ( <i>UDC/SVP, GR</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Godel Georges, Directeur des finances</b>
Rapport/message:	<b>25.03.2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 717</i> )
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 789</i> )
Remarque:	<b>Le compte détaillé de l'Etat fait l'objet d'un fascicule séparé qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

#### **Examen de détail**

**Kolly Gabriel** (*UDC/SVP, GR*). Les comptes 2018 de la Direction des finances donnent les résultats suivants : des produits en augmentation, à 1,942 mia aux comptes 2018, soit 58 mios de produits en plus (3,07 %) qu'au budget; des charges en hausse, à 197'427'832 frs aux comptes 2018, soit 33.8 mios de charges en plus (20,65 %) qu'au budget. Cela nous donne un excédent de revenus de 1,744 mia, soit une augmentation de revenus de 24 mios (1,39 %) par rapport au budget.

Je vous donne quelques points que nous avons soulignés au sein de la Commission.

Globalement les charges informatiques sont très variables dans tous les services.

La Direction occupait 448,16 EPT aux comptes 2018 contre 470,69 au budget 2018. La principale différence vient du SITel. Ce Service a enregistré 17 départs de collaborateurs-trices en 2018. A la fin 2018 il y avait 6 postes repourvus dont les titulaires n'étaient pas encore entrés en fonction et également 3 postes encore au concours. Cela réduit l'écart apparent de 9 EPT. Le délai moyen entre l'annonce de départ d'une personne et l'entrée en fonction de son successeur est de six mois mais peut atteindre une année. Ce délai de carence explique partiellement les différences entre les EPT au budget et aux comptes. A relever aussi trois cas d'échecs de recrutement en 2018, dont 1 irrésolu à ce jour, le facteur salarial jouant un rôle important.

En ce qui concerne les apprentis, il y en a 18 aux comptes contre 25 inscrits au budget. Il manque notamment 6 apprentis aux registres fonciers. Une démarche est en cours au sein de la Direction pour comprendre la situation et l'améliorer.

Les dividendes encaissés grâce aux participations de l'Etat ont plus que doublé. C'est principalement dû à la société des Salines Suisses du Rhin avec environ 250'000 frs de plus.

La part cantonale à l'impôt anticipé progresse, passant de 21,9 mios au budget à 28,7 mios aux comptes. Elle progresse toutefois dans une moindre mesure qu'en 2017, puisque cette position affichait un revenu de 37,2 mios. Pour rappel, l'explication tient dans des versements de dividendes et donc des prélèvements d'impôt plus élevés, mais des demandes de remboursements d'impôt relativement faibles, probablement en raison des taux d'intérêts négatifs que perçoivent les banques, contrairement à la Confédération. Cela dit, la Confédération ne s'étend pas en explications.

Au Service du personnel et d'organisation, nous devons signaler une augmentation de la masse salariale de 100'000 frs couplée à une diminution de l'effectif de 1 EPT. La Direction des finances explique ce paradoxe par la rémunération des heures supplémentaires et les compensations pour vacances non prises de l'ancien chef du personnel lors de son départ à la retraite.

Les impôts et amendes par suite de procédures en soustractions sont en augmentation de près de 4 mios. Ces montants sont dus à une augmentation des cas bien sûr, mais principalement à quelques gros cas de dénonciations spontanées en 2018.

Les revenus des registres fonciers augmentent de plus de 5 mios.

Un montant de 1.65 mio a été provisionné pour la reprise de la dette de la fondation du château de Gruyère.

Les prêts au SICHH sont amortis de 2,5 mios, celui à Ftth de 2 mios. Les incertitudes concernant ces deux objets poussent la Direction à accélérer leur amortissement.

**Godel Georges, Directeur des finances.** Je remercie le Rapporteur de la Commission pour son rapport circonstancié, je n'ai rien à ajouter en l'état.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité 2018-CE-177 Direction des finances (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Kolly Gabriel</b> ( <i>UDC/SVP, GR</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Godel Georges, Directeur des finances</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 789</i> )
Remarque:	<b>Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

### Discussion

**Kolly Gabriel** (*UDC/SVP, GR*). Le rapport d'activité de la Direction des finances est fourni et précis. Les deux principaux dossiers traités par la Direction durant l'année 2018 sont la réforme fiscale des entreprises et bien sûr l'avant-projet sur la réforme de la Caisse de pension.

L'AFin ayant préavisé 60 dossiers avec une incidence financière sur l'Etat de Fribourg.

Le SITel a traité 49 projets en 2018 – la liste par importance financière est des plus intéressantes. A noter que la Direction s'est posé la question d'un crédit d'engagement pour les montants informatiques. Un état des lieux va être effectué pour avancer sur ce dossier.

**Berset Solange** (*PS/SP, SC*). J'ai lu attentivement le rapport d'activité du Conseil d'Etat concernant le SITel. On peut constater qu'un grand nombre de commissions sont formées pour accompagner et suivre le SITel en passant par le renforcement des prérogatives de la Commission informatique, en l'impliquant davantage dans le processus budgétaire et en la dotant d'un bureau. Des nouveaux principes de gouvernance ont aussi été mis en pratique. Il a été constitué également une nouvelle commission spécialisée qui est la commission des secrétaires généraux pour l'informatique. En lien avec la réorganisation du SITel, le domaine des finances et de la comptabilité a été renforcé et constitué aussi en tant que secteur au sein de la section gouvernance. L'année 2018 a donc été caractérisée par la mise en place d'un système de réallocation budgétaire incluant le SITel et ses services. Il y a aussi eu un groupe de travail AFin-SITel, qui a été initialisé pour l'analyse des finances, je suppose. Il est mentionné également que l'année 2018 a été l'occasion de positionner le SITel comme employeur attractif. On peut lire qu'il y a eu des activités pour développer la vie sociale au SITel pour l'ensemble des collaboratrices et collaborateurs ainsi que des ateliers de réflexion pour les chefs de secteurs et la direction.

Ce qui m'interpelle c'est que depuis de nombreuses années le SITel est toujours en restructuration. Après les licenciements dont on a beaucoup parlé, j'ai appris qu'il y avait toujours un taux de rotation du personnel qui est important. Il n'y a aucune information dans le rapport d'activité. Il semble aussi que les collaboratrices et collaborateurs n'osent plus parler, de peur de se faire licencier. Je pose ainsi la question de savoir si les postes supprimés ont été remplacés par des mandats externes auprès peut-être d'entreprises qui, je le relève en passant, ne paient peut-être pas d'impôt dans notre canton. J'aimerais aussi savoir s'il est possible de connaître le nombre de collaboratrices et collaborateurs qui n'habitent pas dans notre canton et pour qui on paie des salaires qui sont très élevés.

Bref, tout le monde parle d'avoir un canton fort, mais j'aimerais savoir qu'est-ce qu'on fait concrètement pour que le SITel devienne un fleuron et une référence dans le domaine et non pas un service en permanente restructuration et dont l'image reste toujours négative. On rajoute des commissions, des groupes de travail, un bureau ... est-ce suffisant? La question doit vraiment être posée.

Pour terminer, je n'ai pas trouvé qui contrôle vraiment le SITel, Monsieur le Commissaire? Qui a la vision d'ensemble nécessaire à un fonctionnement optimal de ce Service ? Avec en plus le défi de la digitalisation, il est important que nous ayons l'assurance que le SITel a toutes les compétences et les ressources pour relever ce défi. Pour l'instant, il y a beaucoup de questions et peu de réponses concrètes.

**Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR).** Dans mon rapport sur les comptes, j'ai donné un certain état des lieux des postes au sein du SITel, notamment des postes à repourvoir. Dans les informations complémentaires, au niveau du SITel aux comptes 2018, on est à 123,18 EPT; aux comptes 2017 on était à 125,74 EPT, ce qui fait une différence de 2,56 EPT. Je me limite à ces remarques, le reste des questions étant adressées à Monsieur le Commissaire du gouvernement.

**Godel Georges, Directeur des finances.** Merci à Madame la Députée Solange Berset pour ses questions importantes. Tout d'abord, j'aimerais simplement dire que s'il y a des restructurations qui durent, je vous rassure, elles vont encore durer. L'informatique évolue tous les jours, est en perpétuelle restructuration et tout le monde connaît ça. D'où la difficulté de trouver des collaborateurs parce que le marché des ingénieurs, d'une manière générale, permettez-moi l'expression, est sec dans tous les domaines. C'est un peu la même chose pour les ponts et chaussées, on a du mal à trouver des ingénieurs, d'une manière générale. Je dis clairement qu'il manque une génération. Et puis, le Conseil d'Etat a pris ses responsabilités dans le sens qu'il a développé une stratégie. C'est moi-même qui ai demandé au nouveau directeur de préparer une stratégie qui a été avalisée par le Conseil d'Etat. Dans cette stratégie, on veut maîtriser à l'interne les projets, mais le développement, clairement, est confié à l'extérieur, parce que si vous donnez, si vous engagez du personnel pour développer un projet à l'interne, à la fin de ce projet, que faites-vous du collaborateur? Il vaut mieux, pour développer, avoir des ressources externes, mais de maîtriser le reste à l'interne. C'est la stratégie que nous avons développée et que nous pensons totalement juste. Evidemment, ça a eu des conséquences: le taux de rotation a été important, il ne faut pas se le cacher, mais je pense que d'une manière générale, en tout cas les échos que j'ai de l'ensemble des services de l'Etat, c'est positif. Comment est-ce que je le sais? Nous maîtrisons la situation parce que nous avons une Commission informatique que j'ai le plaisir de présider. Dans cette Commission informatique, il y a encore un deuxième conseiller d'Etat, le Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions et en plus de cette Commission informatique, nous avons un Bureau de la Commission pour débayer le terrain, les projets vont tellement vite. La prochaine séance de ce Bureau que je préside a même lieu demain. En font également partie le Directeur de l'aménagement, le chef du SITel, la cheffe du personnel et je crois pouvoir dire que nous avons une vision d'ensemble très claire, c'est important pour la digitalisation de ce canton. D'ailleurs tout à l'heure Madame la Députée Bourguet a dit que nous étions une référence au niveau des cantons romands, en matière de développement de la digitalisation. Voilà ce que je peux répondre à la question qui a été posée.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## **Rapport et comptes 2019-DFIN-29 Banque cantonale de Fribourg (2018)**

---

Rapporteur-e:	<b>Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR)</b>
Représentant-e du gouvernement:	<b>Godel Georges, Directeur des finances</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019 (BGC mai 2019, p. 789)</b>
Remarque:	<b>Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée.</b>

---

### **Discussion et vote**

**Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR).** Dans ce 126<sup>e</sup> rapport de gestion de la Banque cantonale de Fribourg nous avons une vue complète du fonctionnement de la Banque, agrémentée de superbes photos.

En 2018, la Banque a pu compter sur 10 500 nouveaux clients. Elle a versé aux communes, aux paroisses et au canton le montant total de 69 millions.

Les chiffres de la Banque ont progressé pour la 25<sup>e</sup> année d'affilée. Le total des produits d'exploitation est en augmentation de 7,1 millions à 277 millions, les charges d'exploitation augmentent de 2,1 millions à 95,4 millions de francs. Le résultat net atteint 128,7 millions de francs et le bilan progresse de 930 millions à 22,9 milliards.

C'est la première année complète pilotée par le nouveau conseil d'administration, en partie sélectionné et désigné par le Grand Conseil.

Il faut également souligner les promotions au rang de directrice/directeur de M<sup>me</sup> Anne Maillard, cheffe de la division Réseau et membre de la direction générale, et de Cédric Yerly, chef de la division Support Marché et membre de la direction.

En 2018, la Banque a contribué pour 3,6 millions de francs au développement de la culture, du sport et de la formation. Tous les trois jours en moyenne, une manifestation est soutenue par la Banque dans le canton.

Au nom de la Commission des finances et de gestion, je vous demande d'accepter le rapport et les comptes de la Banque cantonale de Fribourg.

**Godel Georges, Directeur des finances.** Je remercie le rapporteur de la Commission. Je crois que tout a été dit. Je relève en particulier l'évolution des bénéfices qui arrivent dans les caisses de l'Etat, puisqu'en 2012 nous avons 30 millions et que dans les comptes 2019 nous aurons 48 millions. J'espère que cela puisse évoluer encore dans les années futures. L'avenir nous le dira.

> Au vote, le rapport et les comptes 2018 de la Banque cantonale sont adoptés par 67 voix sans opposition ni abstention.

*Ont voté oui:*

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Berset Solange (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Boschung Bruno (SE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Butty Dominique (GL,PDC/CVP), Chardonens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Flechtner Olivier (SE,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Gamba Marc-Antoine (FV,PDC/CVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Gapany Johanna (GR,PLR/FDP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Ghielmini Kraysenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Hayoz Madeleine (LA,PDC/CVP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Jaquier Armand (GL,PS/SP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Kolly Gabriel (GR,UDC/SVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Krattinger-Jutzet Ursula (SE,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brülhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Morand Jacques (GR,PLR/FDP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Mutter Christa (FV,VCG/MLG), Pasquier Nicolas (GR,VCG/MLG), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Schneuwly André (SE,VCG/MLG), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Vonlanthen Ruedi (SE,PLR/FDP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wickramasingam Kirithana (GR,PS/SP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zosso Markus (SE,UDC/SVP). *Total: 67.*

## Comptes de l'Etat 2018-DFIN-37 Pouvoir exécutif - Chancellerie (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR)</b>
Représentant-e du gouvernement:	<b>Godel Georges, Directeur des finances</b>
Rapport/message:	<b>25.03.2019 (BGC mai 2019, p. 717)</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019 (BGC mai 2019, p. 789)</b>
Remarque:	<b>Le compte détaillé de l'Etat fait l'objet d'un fascicule séparé qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

### Examen de détail

**Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR).** Les comptes de la Chancellerie montrent une baisse de l'excédent de charges de plus de 400 000 frs. Cela s'explique principalement par des revenus en hausse, une baisse du traitement du personnel due à certains transferts de compétence, notamment avec le SITel. Les EPT de la Chancellerie doivent être mis à jour en tenant compte des postes transférés. Cela donnera plus de clarté aux comptes. A noter également que la Chancellerie « partage » un apprenti avec le Service d'achat du matériel et des imprimés (SAMI).

Les travaux informatiques effectués par des tiers sont en augmentation de 98 510 frs. Ce montant est couvert par une subvention fédérale pour la certification du vote électronique.

A noter également un versement aux provisions, notamment pour la mise à jour du SyGEV, site qui fournit les résultats des votations et élections, pour qu'il soit utilisable et plus pratique avec les mobiles.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité 2018-CE-177 Chancellerie d'Etat (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Kolly Gabriel</b> ( <i>UDC/SVP, GR</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Godel Georges, Directeur des finances</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 789</i> )
Remarque:	<b>Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

### Discussion

**Kolly Gabriel** (*UDC/SVP, GR*). Le rapport concernant la Chancellerie est des plus intéressants. Pour commencer, quelques chiffres: trois cent vingt communiqués de presse, soixante-six conférences de presse. Notre canton communique, diffuse, est présent. Ces communiqués et conférences de presse ont été très souvent repris sur les réseaux sociaux. On nous l'explique dans le rapport et bien sûr dans le site internet du canton. Concernant le site internet mis en place le 31 août 2018, de nombreux problèmes ont été signalés. Le moteur de recherche n'est pas des plus efficaces, mais on nous a informés qu'un grand travail d'implémentation était en cours. Des approches techniques différentes sont également nécessaires pour améliorer la recherche. Le suivi est donc en cours et le site devrait s'améliorer.

Au SAMI, il est intéressant de relever les achats de matériel certifié FSC avec mention ECO et fabriqué en Suisse. Des économies ont été faites en configurant et en attribuant à une nouvelle société des travaux d'impression réalisés en interne. On peut saluer ces économies.

Enfin sur l'ensemble des services de la Chancellerie on a une augmentation de 1,98 EPT par rapport aux comptes 2017.

**Bonny David** (*PS/SP, SC*). Nous avons dit que Fribourg était parmi les meilleurs cantons romands pour la digitalisation. Je regardais M. Godel qui disait ceci et j'ai vu ensuite le grand classeur papier de M. Curty sur son bureau. Je me disais donc qu'il y avait encore quelques efforts à faire.

Concernant le site internet, cela a été relevé, il y a un problème avec le moteur de recherche. On dit que l'on va l'améliorer, mais cela fait maintenant deux ans qu'on cherche à améliorer. Ce n'est pas bon avec tous les moyens que l'on met. Je trouve intéressant qu'il y ait les résultats des votations, quand on les trouve. Il y a eu par exemple une votation à Bulle et j'étais intéressé à voir les résultats. Je dois avouer que je ne les ai jamais trouvés sur le site. On me dit qu'on sélectionne certaines votations, mais est-ce qu'on n'arriverait pas à centraliser avec les communes, avoir quelque chose de clair? On a un site de référence. S'il y a une élection dans une commune les résultats pourraient être systématiquement reportés à la Chancellerie. Merci de faire un effort pour ce site internet.

**Kolly Gabriel** (*UDC/SVP, GR*). Sur ce point-là, je ne peux que rejoindre les propos du député Bonny. C'est un point qui a aussi été en partie discuté au sein de la Commission et nous sommes également en attente de meilleurs résultats.

**Godel Georges, Directeur des finances**. Je n'ai pas beaucoup à rajouter si ce n'est que cela ne fait pas deux ans qu'il y a des problèmes. Le nouveau site a été mis en vigueur en 2018 et la Chancelière a informé le Conseil d'Etat que des mesures étaient prises pour améliorer la situation. C'est vrai que lorsque l'on attend, le temps paraît toujours très long, mais ça viendra.

En ce qui concerne les votes, j'en ferai part à M<sup>me</sup> la Chancelière, voire au Conseil d'Etat pour améliorer la situation, s'il y a des améliorations possibles. Au niveau de la digitalisation, le Conseil d'Etat a pris des mesures puisqu'il travaille en collaboration avec les communes dans le but d'éviter que chacun ait ses propres programmes. Il faut vraiment qu'on ait une stratégie claire entre l'Etat et les communes. Je crois sincèrement que cela sera aussi bien pour l'Etat que pour les communes d'avoir une même stratégie, une même philosophie pour être efficace et pour avancer rapidement.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## Comptes de l'Etat 2018-DFIN-37 Pouvoir exécutif - Conseil d'Etat (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR)</b>
Représentant-e du gouvernement:	<b>Godel Georges, Directeur des finances</b>
Rapport/message:	<b>25.03.2019 (BGC mai 2019, p. 717)</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019 (BGC mai 2019, p. 789)</b>
Remarque:	<b>Le compte détaillé de l'Etat fait l'objet d'un fascicule séparé qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

### Examen de détail

**Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR).** Les comptes du Conseil d'Etat bouclent avec des charges en augmentation de 450 000 frs par rapport au budget 2018.

Dans les récupérations des traitements, il y a 100 000 frs d'entrées en moins en raison d'une budgétisation trop optimiste. Ces montants sont récupérés des mandats des conseillers d'Etat dans les conseils d'administration.

Un prélèvement sur provision de 250 000 frs a été repoussé à cette année et sera utilisé pour la Fête des vigneronns.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité 2018-CE-177 Conseil d'Etat (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR)</b>
Représentant-e du gouvernement:	<b>Godel Georges, Directeur des finances</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019 (BGC mai 2019, p. 789)</b>
Remarque:	<b>Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

### Discussion

**Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR).** Le rapport 2018 du Conseil d'Etat est très riche en informations et reflète les nombreuses activités de notre gouvernement. Des points de situations précis sur l'avancement du programme de législature sont clairement expliqués et argumentés.

J'en retiendrais deux qui me semblent importants: Fribourg 4.0 et les nombreux montants investis qui en découlent ainsi que le positionnement de notre canton dans l'agro-alimentaire avec un certain nombre d'avancées en 2018, notamment dans le volet économique et le Cluster Food & Nutrition.

Enfin il est toujours intéressant de voir quelles lois adoptées par notre canton impacteront la vie des citoyens.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## Comptes de l'Etat 2018-DFIN-37 Pouvoir législatif (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR)</b>
Représentant-e du gouvernement:	<b>Mireille Hayoz, Secrétaire générale du Grand Conseil.</b>
Rapport/message:	<b>25.03.2019 (BGC mai 2019, p. 717)</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019 (BGC mai 2019, p. 789)</b>
Remarque:	<b>Mireille Hayoz, secrétaire générale du Grand Conseil, représente le Pouvoir législatif</b>

---

### Examen de détail

**Kolly Gabriel (UDC/SVP, GR).** Le budget du Secrétariat du Grand Conseil est des plus stables.

Il faut signaler le versement des indemnités et des déplacements d'octobre et de novembre encore à fin 2018 car une migration informatique en fin d'année laissait craindre quelques problèmes.

A noter également certains montants en baisse suite à l'introduction du parlement sans papier.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Comptes de l'Etat 2018-DFIN-37 Direction de la santé et des affaires sociales (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Gobet Nadine (PLR/FDP, GR)</b>
Représentant-e du gouvernement:	<b>Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales</b>
Rapport/message:	<b>25.03.2019 (BGC mai 2019, p. 717)</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019 (BGC mai 2019, p. 789)</b>
Remarque:	<b>Le compte détaillé de l'Etat fait l'objet d'un fascicule séparé qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

### Examen de détail

**Gobet Nadine (PLR/FDP, GR).** Les comptes 2018 de la Direction de la santé et des affaires sociales (DSAS) bouclent avec un excédent de charges de 710 millions, soit une augmentation de 17 millions par rapport au budget. Au plan des charges, l'écart entre budget et comptes est de plus de 45 millions, alors qu'au plan des revenus il est de plus de 28 millions.

Les principales causes de l'écart de l'excédent de charges avec le budget s'expliquent par la constitution de provisions pour un montant total de 24 millions, d'une part pour les hospitalisations dans des cliniques privées hors canton (Vaud et Genève), d'autre part, pour le HFR et les EMS. Il y a des charges supplémentaires pour les subventions à l'assurance-maladie de 4,2 millions en net. Ces charges supplémentaires sont partiellement compensées par des charges inférieures ou des recettes supérieures dans les domaines suivants : HFR avec moins 4 millions et prestations complémentaires avec moins 3.8 millions.

L'effectif du personnel est en hausse de 3,94 EPT par rapport au budget, avec moins 0,52 EPT au sein de l'administration centrale et plus 4,46 EPT affectés à l'EMS Les Camélias, mais intégralement couverts par des recettes supplémentaires.

J'ai encore quelques commentaires sur des centres de charges qui méritent des précisions. Au Service de la santé publique, l'excédent de charges est en hausse de 13 882 000 frs par rapport au budget, soit plus 4 %. Comme je viens de le mentionner, ce sont les versements aux provisions qui expliquent essentiellement la différence. Une première provision de 7 millions est constituée face aux prétentions de certaines cliniques privées genevoises et vaudoises qui n'ont pas adressé de factures au canton de Fribourg pour la prise en charge de la part cantonale pour des prestations fournies à des patients fribourgeois durant les années 2012 à 2017. Les factures ont été intégralement adressées aux assureurs privés. Ces cliniques se sont basées à tort sur la pratique du canton de Vaud qui, dans de tels cas, ne paie pas la part LAMal. Afin de régler ce problème, les factures individuelles relatives à chaque patient n'étant pas encore parvenues à la DSAS, une provision a été constituée.

Concernant la provision de 15 millions en faveur du HFR: on peut signaler que le Conseil d'Etat a décidé de prévoir une aide en faveur du HFR dans la situation du déficit cumulé au bilan, qui dépasse de 18,8 millions les 3 % de charges annuelles d'exploitation au 31 décembre 2018. Il faut rappeler que dans une telle situation, l'article 8 de la loi sur le financement des hôpitaux exige que des mesures soient prises par l'établissement. Dans le cas présent, il s'agit d'une décision du Conseil



d'Etat prise lors du bouclage des comptes 2018, qui ne se base ni sur un pourcentage ni sur une formule quelconque. C'est une aide que le Conseil d'Etat a décidé d'apporter dans ce contexte où le HFR se voit obligé de prendre des mesures pour endiguer son déficit cumulé. Il a été précisé qu'avant de verser cette aide, le Conseil d'Etat attend l'effet des mesures d'économies en cours de mise en oeuvre.

Le récent accord conclu avec les assureurs-maladie liés à tarifsuisse sur le tarif de base pour les années 2012 à 2019 permet enfin de disposer d'éléments financiers fiables. Ainsi, pour les années 2012 à 2017, les réserves constituées par l'Etat suffiront à honorer les créances du HFR envers les assureurs.

A relever que la facture globale des hospitalisations hors canton est inférieure au budget de 1,2 million. Et que la participation totale de l'Etat en faveur du HFR est en recul. Elle s'élève à 160,9 millions nets. En comparaison, elle s'élevait à 164,8 millions nets aux comptes 2017.

Enfin, le financement transitoire assuré par l'Etat est de 29,6 millions en 2018 contre 26,8 millions en 2017. L'augmentation de 2,7 millions couvre les automatismes salariaux 2017 et 2018. On constate ainsi que ce financement transitoire est en augmentation, alors qu'il aurait dû cesser à fin 2017.

Concernant les assurances sociales, les subventions cantonales pour l'assurance-maladie sont supérieures de 3,8 millions par rapport au budget. Aux comptes 2018 pour l'assurance-maladie, 66,6 millions de coûts nets sont à la charge de l'Etat, après déduction des subventions fédérales, alors qu'un montant net de 62,4 millions avait été budgété, soit une différence de 4,2 millions. En 2017, le système a été modifié pour réduire les effets de seuil, le nombre de taux de réduction a été porté à 60 contre 4 avec des effets financiers difficiles à estimer car la réalité 2017 n'était pas connue lors de l'élaboration du budget 2018.

Pour terminer, le financement du contentieux des assurances maladie est en hausse de 14 %. Le montant des créances transmises à l'Etat par les assureurs-maladie en raison d'actes de défaut de biens augmente, atteignant 14,6 millions contre 12,8 prévus au budget. Selon la LAMal, les cantons doivent prendre en charge 85 % des créances de primes, des participations aux coûts, des intérêts moratoires et des frais de poursuite figurant sur les actes de défaut de biens.

**Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales.** Je remercie M<sup>me</sup> la Rapporteur pour son excellent travail et je n'ai rien à rajouter.

**Ducotterd Christian (PDC/CVP, SC).** J'espère que j'interviens au bon moment. On a appris qu'une économie a été réalisée suite à la fermeture du centre pour les réfugiés des Passereaux à Broc.

Je sais qu'il y avait environ 300 000 frs qui étaient prévus au budget pour l'entretien du bâtiment de la Rosière à Grolley. Ils n'ont pas été utilisés parce qu'il y a plus de frais maintenant à la suite des dégradations de la maison due à une mauvaise utilisation. Comment va-t-on faire pour cet entretien? Est-ce un nouveau crédit qui va être mis au budget 2020? Comment va-t-on faire pour réparer ce bâtiment, vu qu'on n'a finalement pas utilisé ces 300 000 frs?

**Gobet Nadine (PLR/FDP, GR).** Je n'ai pas de réponse à donner à M. Ducotterd, n'étant pas au clair avec ce genre de détails. Je m'en réfère à M<sup>me</sup> la Commissaire.

**Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales.** Il n'y a pas d'économie avec la fermeture des Passereaux à Broc en 2018 puisque la fermeture est annoncée pour juillet de cette année. C'est donc sur 2019 qu'il y aura une économie et ce n'est pas une fermeture mais une suspension de l'activité pour deux ans.

En ce qui concerne les travaux à Grolley, ils n'ont pas pu être effectués en 2018. Il y a des discussions qui ont lieu entre le propriétaire et l'Etat, en l'occurrence le Service des bâtiments. Il y a eu des factures pour 69 000 frs de travaux qui ont été effectués en 2018 et on a un report de crédit de 2018 sur 2019 de 365 000 frs pour faire les travaux d'assainissement des installations sanitaires. Une séance aura lieu demain pour planifier la date des travaux à effectuer dans ce cadre-là. Cela devrait donc suivre prochainement.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité 2018-CE-177

### Direction de la santé et des affaires sociales (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Gobet Nadine</b> (PLR/FDP, GR)
Représentant-e du gouvernement:	<b>Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019</b> (BGC mai 2019, p. 789)
Remarque:	<b>Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

#### Discussion

**Gobet Nadine** (PLR/FDP, GR). Je me contenterai de signaler trois éléments :

1. Avec l'adhésion à la communauté de référence Cara, le projet de cybersanté a franchi une étape importante. Pour rappel, l'introduction du dossier électronique du patient (DEP) rend obligatoire l'adhésion à une communauté de référence. Le Grand Conseil sera saisi cet automne du projet de loi qui règlera les modalités du DEP, en consultation jusqu'à fin juin. Le délai fixé aux hôpitaux pour l'introduction du DEP est 2020, les autres institutions bénéficiant d'un délai jusqu'en 2022. La plate-forme Cara a été mise au point par La Poste. D'autres cantons adhéreront à d'autres plateformes, mais les données seront interchangeables.
2. Le nombre de demandes de garanties de paiement pour des hospitalisations hors canton a augmenté en 2018 : le Service du médecin cantonal a traité 565 demandes de plus qu'en 2017. Dans un peu plus de la moitié des cas, les garanties de paiement sont limitées au tarif de référence de 55%, car il n'y a aucune raison médicale pour un traitement dans un autre canton.
3. La réorganisation des soins médicaux scolaires est un important projet pour les communes. La stratégie Frimesco doit être mise en oeuvre dans un délai de trois ans. Les communes ont été informées par lettre et doivent se coordonner d'ici 2021.

**Mäder-Brühlhart Bernadette** (VCG/MLG, SE). Mit Befriedigung habe ich Kenntnis genommen von den zahlreichen Anstrengungen und Projekten, die zum Wohle der Freiburgerinnen und Freiburger am Laufen sind, sei dies im Bericht Gesundheit oder auch im sozialen Bereich. Wie viele davon in geeigneter Zeit zu Ende geführt werden können oder konnten, hängt wie üblich von den finanziellen Mitteln ab. Und hier stellt sich mir die generelle Frage - wieder einmal mehr -: Werden die nötigen finanziellen Mittel zur Realisierung gesprochen und auch eingesetzt oder kam mehrheitlich der Rotstift zum Zuge?

Zwei Punkte sind mir bei der Lektüre des Berichts speziell aufgefallen. Der erste betrifft die Hilfe an bedürftige Personen. Rund 9 900 hilfsbedürftige Personen zählte unser Kanton im letzten Jahr. Im Jahre 2017 waren es noch 169 Personen weniger, die Zahl ist also weiterhin steigend. Gleichzeitig wird im Bericht ersichtlich, dass für 2 300 Arbeitnehmende ein ungenügendes Einkommen der Grund für ihre missliche Lage darstellt. Bei der Ankurbelung der Wirtschaft muss also in Zukunft dringend auch auf die Sozialverträglichkeit der Firmen geachtet werden.

Was die Prävention und Bekämpfung von Armut anbelangt, so steht im Bericht lediglich, dass die Arbeiten für die zweite Ausgabe des Armutsberichts in Angriff genommen wurden und eine Fotoausstellung zum Thema Armut organisiert wurde. Beides ist sinnvoll und wichtig, aber genügen eine Fotoausstellung und ein neuer Bericht zur Bekämpfung von Armut? Welche prospektiven Handlungsansätze aus dem ersten Armutsbericht 2016 wurden in der Zwischenzeit konkret angegangen und welches werden die nächsten Schritte sein?

Wenn man von Armutsprävention spricht, kommt man nicht um die Kinder herum. Auch die Kinderschutzmassnahmen verzeichnen einen Anstieg, von 209 Kindern und Jugendlichen auf fast 1 900. Im Ganzen kam es zu über 3 100 Kinderschutzsituationen. Solche Situationen hängen sehr häufig direkt mit Familienarmut zusammen. Sie sind auf der einen Seite für die Betroffenen sehr belastend und für den Staat kostspielig. Wie viel intelligenter wäre es doch, mehr Mittel in eine Politik der Frühen Kindheit zu investieren, statt erst zu löschen, wenn es schon brennt!

Der zweite Punkt betrifft Senior+. Im Bericht wird auf drei Massnahmen eingegangen, wobei der Massnahmenplan rund 25 Massnahmen vorsieht. Eine Auswertung des Massnahmenplans soll im Jahre 2020 folgen. Deshalb stellt sich uns die Frage, wie es um den allgemeinen Fortschritt der geplanten Massnahmen von Senior+ steht? Ist seine Umsetzung im Verzug oder ist sie im Plan? Bleibt eine Auswertung im Jahre 2020 realistisch?

Mit diesen Fragen habe ich geschlossen.

**Gobet Nadine** (PLR/FDP, GR). Je remercie M<sup>me</sup> Mäder pour ses questions. Ce sont des questions d'ordre général qui n'ont pas fait l'objet de discussion dans le cadre de la Commission. Je m'en réfère à M<sup>me</sup> la Commissaire pour les réponses.

**Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales.** La lutte contre la pauvreté est un thème extrêmement important. Nous avons réalisé le premier rapport avec toute une série de mesures à mettre en place. Je rappelle que cette pauvreté finalement est une problématique multidimensionnelle et le plan d'action prévoyait des actions menées conjointement par plusieurs Directions, voire aussi sur plusieurs niveaux, ce qui a été réalisé durant ces dernières années. Nous nous étions engagés pour des mesures dans six domaines: les mesures de ressources économiques, de santé, de travail, de famille, d'éducation, formation et culture et de logement. Dans l'ensemble de ces domaines, de nombreuses mesures ont été mises en place. Je n'en prendrais peut-être que l'une ou l'autre pour annoncer que le projet des prestations complémentaires pour familles est en cours de finalisation. Nous avons dû le réadapter encore une fois par rapport aux décisions que les Chambres fédérales viennent de prendre au sujet de la modification des prestations complémentaires. Nous venons d'obtenir les ordonnances du Département fédéral de l'intérieur (DFI). Nous avons besoin de deux ou trois semaines pour réactualiser le rapport sous cet angle-là. Nous pourrions ensuite le soumettre au Conseil d'Etat pour une autorisation de mise en consultation.

Nous avons également mis en place le plan d'action contre le jeu excessif et le surendettement, un problème qui concerne toutes les tranches d'âge et qui est effectivement extrêmement important.

Nous sommes à bout touchant avec l'élaboration de la loi sur l'aide sociale. Elle est devant le comité de pilotage pour la lecture finale pour ensuite pouvoir la mettre en consultation.

Dans le domaine de la santé, nous avons mis en place un dispositif cantonal d'indications pour les addictions. Les différentes stratégies, que ce soit la stratégie cantonale en matière de prévention et de promotion de la santé, la stratégie de prévention du tabagisme, le programme "Je mange bien, je bouge bien", le plan cantonal action alcool (PCAA) ou santé à l'école, migration et santé mentale, ces programmes sont maintenant validés, nous sommes en train de les mettre en oeuvre dans les différentes Directions par rapport aux mesures, selon la manière dont elles sont concernées.

La stratégie en matière de politique cantonale d'aide aux chômeurs et chômeuses longue durée est mise en oeuvre. Il y a eu une évaluation, un ajustement des programmes des PI+, donc des Pôles Insertion, avec un excellent bilan sur ces Pôles Insertion+. Je rappelle que dans trois régions du canton nous avons des pôles composés d'un assistant social et d'un conseiller ORP pour prendre en charge les personnes qui sont de manière durable soit à l'aide sociale, soit au chômage.

Nous avons mis en oeuvre le plan pour l'égalité entre les hommes et les femmes au sein de l'administration cantonale.

Au niveau de l'école, il y a de nombreuses mesures qui ont été faites. La nouvelle loi scolaire est mise en oeuvre avec un renforcement des postes de RE. Il y a la mise en oeuvre du programme "Intégration cantonale" qui est aussi en bonne voie. Il y a le lancement du programme "Envole-moi" en faveur de la formation et de l'insertion professionnelle des jeunes dans le domaine de l'asile. Il y a la pérennisation de la mesure "Avenir 20-25 ans" qui a pour objectif de soutenir les jeunes et un soutien à la carte culture; il y a également le projet "Culture et Ecole" qui est mis en place. Le projet des relations avec les parents, "Conseil des parents", a aussi été mis en place.

En ce qui concerne le logement: toutes les mesures en lien avec le forum du logement, les mesures d'insertion logement à l'aide sociale et une convention de garantie de loyer signée entre les régies et les services sociaux constituent toute une série de mesures importantes qui ont été mises en place. Nous allons durant l'année prochaine monitorer ce plan d'action pour voir quelles sont les mesures qui doivent être poursuivies, qui doivent être adaptées. Vous allez prochainement avoir une modification de la loi sur l'aide sociale permettant d'obtenir les données anonymisées des services des contributions, ce qui nous permettra ensuite de rassembler les données, de les consolider, d'analyser et de venir avec un nouveau rapport pour 2021. Rapport veut dire évidemment aussi un plan de mesures à mettre en oeuvre pour poursuivre le travail qui est déjà effectué.

En ce qui concerne le projet Seniors+, un énorme travail a été effectué par le Service, mais aussi par les communes. Tous les districts sont en train de mettre en place la coordination des réseaux. Nous avons visité toutes les régions pour discuter des concepts communaux avec les communes. Là aussi un énorme travail a été fait par les communes. Nous sommes en train de travailler sur l'outil d'évaluation. Nous arriverons tout bientôt avec cet outil qui sera mis à disposition des réseaux et différents mandats sont en train d'être signés avec Pro Senectute, ou Alzheimer par exemple, pour soutenir les projets.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## Rapport et comptes 2019-DSAS-16 Hôpital fribourgeois (2018)

---

Rapporteur-e: **Gobet Nadine** (PLR/FDP, GR)  
Représentant-e du gouvernement: **Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales**  
Préavis de la commission: **10.05.2019** (BGC mai 2019, p. 789)  
Remarque: **Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée.**

---

### Discussion

**Gobet Nadine** (PLR/FDP, GR). Je relèverai les éléments suivants :

Le HFR se trouve dans une situation délicate et doit encore relever de nombreux défis.

Le nombre de patients a augmenté en 2018: 1700 patients de plus pris en charge par rapport à l'année précédente, notamment grâce à la réduction de la durée moyenne des séjours hospitaliers, qui est passée de 7,2 à 6,8 jours. Cette tendance devrait se poursuivre. En raison de cette rationalisation et d'autres mesures d'amélioration et d'efficacité, le déficit 2018 du HFR se situe à 11,8 millions, soit près de 10 millions en dessous du budget. La diminution des revenus de l'activité ambulatoire a été compensée par les revenus de l'activité stationnaire qui a augmenté.

Du point de vue de l'organe de révision, des progrès satisfaisants ont été réalisés et de nombreux changements ont été apportés. Toutefois, des améliorations restent encore à faire. Le nouveau directeur financier, M. Werlen, est en fonction depuis novembre 2018.

Le rapport indique que le conseil d'administration en place a travaillé à la présentation d'une stratégie, ce qui peut paraître à première vue peu opportun, avec le risque de mettre le nouveau conseil d'administration devant le fait accompli pour une stratégie décidée par d'anciens administrateurs. Il nous a été précisé que la détermination de la nouvelle stratégie sera finalement laissée aux nouveaux administrateurs qui entreront en fonction le 1<sup>er</sup> juillet 2019 et qui devront la définir d'ici l'automne. Ils bénéficieront toutefois du résultat du travail du conseil actuel, comme le rapport sur le coût engendré par le caractère multisite de l'établissement. La stratégie devra clarifier le rôle de chaque site et si nécessaire viser une réorientation médicale. Le Parlement a aussi demandé que soient définis les services qui peuvent être fournis en plus des soins (par ex : formation et recherche). Enfin, l'un des défis les plus importants est le financement des gros investissements.

Le personnel compte 3474 employés correspondant à 2541 EPT. Ceux-ci ont augmenté de 50 unités en 2018. Le rapport EPT/lit reste supérieur à la moyenne suisse. A noter encore que la nouvelle commission du personnel est en phase de nomination. Les mesures découlant du sondage auprès des employés seront discutées avec les membres de la commission.

Pour terminer, sachez que les membres de la Commission des finances et de gestion ont reçu pour information le tableau récapitulatif du suivi des mesures qui ressortaient du rapport de l'Inspection des finances qui avaient listé soixante-sept recommandations. Ce tableau liste l'état d'avancement, les délais et les personnes responsables de leur suivi.

**Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales.** Je me réjouis également que ces comptes 2018 du HFR soient bien meilleurs que prévu. Tout cela a été réalisé grâce à l'engagement d'un conseil de direction et de l'ensemble des collaborateurs et collaboratrices du HFR qui se sont beaucoup engagés. J'aimerais ici les remercier. Nous avons aujourd'hui une équipe du conseil de direction qui est au complet avec l'arrivée du directeur médical au 1<sup>er</sup> mai et du directeur du service informatique au 1<sup>er</sup> juin. Avec la nomination du conseil d'administration - vous allez procéder demain à l'élection des trois personnes qui relèvent du Grand Conseil - qui va entrer en fonction au 1<sup>er</sup> juillet, je suis convaincue que le HFR aura tous les outils en main pour pouvoir sereinement continuer à offrir à la population fribourgeoise des soins de qualité.

> Le Grand Conseil prend acte du rapport et des comptes 2018 du HFR.

## Rapport et comptes 2019-DSAS-177 Réseau fribourgeois de santé mentale (2018)

Représentant-e du gouvernement: **Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales**  
Remarque: **Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée.**

### Discussion

**Hänni-Fischer Bernadette** (PS/SP, LA). Mit Interesse haben wir den ausführlichen Bericht über das Freiburger Netzwerk für die psychische Gesundheit zur Kenntnis genommen.

Der Bericht gibt einem Gewissheit, dass gut ausgebildetes und kompetentes Personal in diesem nicht einfachen Bereich tätig ist. Dafür möchte ich den zuständigen Personen bestens danken.

Erwähnen möchte ich nun einen Punkt, der meine Aufmerksamkeit besonders geweckt hat. Mit der leichten Zunahme der Hospitalisierungen im letzten Jahr um 4,5 Prozent - die Bevölkerung nimmt ständig zu -, kommt Marsens mit seinen 176 Betten an die Grenzen seiner Kapazität. Im vergangenen Jahr wurden für die deutschsprachigen Patienten die ersten ambulanten Dienste in Villars-sur-Glâne angeboten. Im Jahr 2020 werden dort auch Hospitalisierungen möglich sein. Das ist höchsterfreulich, obgleich längst fällig. In Villars-sur-Glâne werden 20 neu Plätze für Deutschsprachige geschaffen. Auch wenn sich heute Villars-sur-Glâne - auf der Sprachgrenze gelegen - als französischsprachige Gemeinde betrachtet, gibt es keinen Grund, dort nicht auch Leistungen für die deutschsprachigen Bewohner des Kantons anzubieten. Voraussetzung dazu dürfte jedoch sein, dass das Personal und auch die Verwaltung deutschsprachig oder zweisprachig sind, dass zum Beispiel Eintritts- und Austrittspapiere und andere Dokumente in deutscher Sprache verfasst werden. Mit deutschsprachig ist hier die Beherrschung der deutschen Sprache in Wort und Schrift gemeint.

Im Übrigen ist davon auszugehen, ja, es ist erforderlich, dass der neu geschaffene psychiatrische Notfalldienst, für den eine Telefonnummer zur Verfügung steht, Anrufe von deutschsprachigen hilfeschenden Kranken oder deren Angehörigen adäquat entgegennehmen kann.

Die deutschsprachigen Freiburgerinnen und Freiburger danken dem Staatsrat, dass man heute auch für diese Patienten Nägel mit Köpfen einschlägt.

Dernière remarque à l'adresse de M<sup>me</sup> la Conseillère d'Etat: n'aurait-il pas fallu indiquer aussi le Centre thérapeutique de jour (CTJ)/die Tagesklinik dans le rapport, une institution privée qui fournit des prestations publiques pour compléter la vue de l'offre des services concernant la santé mentale dans le canton de Fribourg?

**Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales.** On va ouvrir au printemps prochain l'unité stationnaire pour la population germanophone, c'est-à-dire que l'on va transférer les vingt lits que nous avons de Marsens sur le site de Villars-sur-Glâne et nous avons prévu d'ouvrir encore une vingtaine de lits supplémentaires. Nous avons encore une marge pour ouvrir davantage de lits, selon les besoins. Il faut évidemment que la population germanophone vienne à l'hôpital et qu'on retrouve cette population-là. Pour ce qui est de l'expérience que nous avons avec l'unité actuellement située sur le site de Marsens: elle est toujours pleine et nous avons réussi en offrant une unité spécifiquement germanophone, où l'encadrement, les documents, les lettres de sortie sont en allemand, à prouver que nous pouvions répondre à un besoin de la population germanophone et c'est extrêmement important que l'on puisse offrir à cette population des soins dans sa langue maternelle.

Sur le site actuellement, nous avons de l'ambulatorio et les cliniques de jour, que nous venons renforcer avec l'unité stationnaire. Nous allons respecter l'engagement que nous avons pris d'offrir toutes ces prestations en allemand dans un contexte allemand. Il y a lieu de relever que dans le centre il y aura aussi des prestations francophones pour d'autres services. Ce n'est pas un site uniquement germanophone, mais toute la partie dédiée aux germanophones sera faite en allemand. Nous nous y sommes engagés.

Si nous avons un petit peu de retard c'est que nous venons de recevoir le permis de construire pour le bâtiment à côté puisque nous avons un problème de parking. Nous allons construire également un bâtiment pour rapatrier à côté toute la consultation ambulatoire francophone et nous ne souhaitons pas que les patients hospitalisés subissent tous les bruits de la construction des premiers travaux de construction. C'est pour cela que nous avons reporté l'ouverture du centre germanophone au printemps prochain.

En ce qui concerne la question pour le CTJ (Centre thérapeutique de jour), il ne découle pas du RFSM. On ne peut donc pas faire un rapport sur le CTJ dans le cadre du RFSM. Il est supervisé par un conseil de fondation et il découle de la loi sur les

institutions spécialisées. Néanmoins, à relever que la direction médicale est assurée par une médecin adjointe du RFSM, ce qui nous permet d'avoir les liens et d'avoir la coordination entre le CTJ et le RFSM.

> Le Grand Conseil prend acte du rapport et des comptes 2018 du RFSM.

## Rapport et comptes 2018-DSAS-94 Etablissement cantonal des assurances sociales (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Gobet Nadine (PLR/FDP, GR)</b>
Représentant-e du gouvernement:	<b>Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019 (BGC mai 2019, p. 789)</b>
Remarque:	<b>Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée.</b>

---

### Discussion et vote

**Gobet Nadine (PLR/FDP, GR).** Je mentionnerai juste un élément important pour 2018 qui concerne l'organisation de l'ECAS. La commission administrative a en effet accepté la création de la nouvelle entité "Services centraux ECAS". Une étape clé pour le fonctionnement futur de l'institution.

**Demierre Anne-Claude, Directrice de la santé et des affaires sociales.** Rien à ajouter, si ce n'est de remercier les collaborateurs et collaboratrices pour leur travail et leur engagement.

> Au vote, le rapport et les comptes 2018 de l'ECAS sont adoptés par 79 voix sans oppositon et 1 abstention.

#### *Ont voté oui:*

Aebischer Eliane (SE,PS/SP), Badoud Antoinette (GR,PLR/FDP), Ballmer Mirjam (FV,VCG/MLG), Bapst Markus (SE,PDC/CVP), Berset Solange (SC,PS/SP), Bischof Simon (GL,PS/SP), Bonny David (SC,PS/SP), Bonvin-Sansonnens Sylvie (BR,VCG/MLG), Bourguet Gabrielle (VE,PDC/CVP), Brodard Claude (SC,PLR/FDP), Brügger Adrian (SE,UDC/SVP), Bürdel Daniel (SE,PDC/CVP), Bürgisser Nicolas (SE,PLR/FDP), Chardonnens Jean-Daniel (BR,UDC/SVP), Chassot Claude (SC,VCG/MLG), Collaud Romain (SC,PLR/FDP), Cotting Violaine (BR,PS/SP), Dafflon Hubert (SC,PDC/CVP), de Weck Antoinette (FV,PLR/FDP), Décrind Pierre (GL,PDC/CVP), Defferrard Francine (SC,PDC/CVP), Demierre Philippe (GL,UDC/SVP), Dietrich Laurent (FV,PDC/CVP), Doutaz Jean-Pierre (GR,PDC/CVP), Ducotterd Christian (SC,PDC/CVP), Emonet Gaétan (VE,PS/SP), Fagherazzi-Barras Martine (SC,PS/SP), Gaillard Bertrand (GR,PDC/CVP), Galley Nicolas (SC,UDC/SVP), Gamba Marc-Antoine (FV,PDC/CVP), Ganioz Xavier (FV,PS/SP), Gapany Johanna (GR,PLR/FDP), Garghentini Python Giovanna (FV,PS/SP), Genoud François (VE,PDC/CVP), Ghielmini Krayenbühl Paola (SC,VCG/MLG), Glasson Benoît (GR,PLR/FDP), Gobet Nadine (GR,PLR/FDP), Grandgirard Pierre-André (BR,PDC/CVP), Hänni-Fischer Bernadette (LA,PS/SP), Herren-Rutschi Rudolf (LA,UDC/SVP), Herren-Schick Paul (LA,UDC/SVP), Hunziker Yvan (VE,PLR/FDP), Ith Markus (LA,PLR/FDP), Jakob Christine (LA,PLR/FDP), Jelk Guy-Noël (FV,PS/SP), Johnner-Etter Ueli (LA,UDC/SVP), Jordan Patrice (GR,PDC/CVP), Kolly René (SC,PLR/FDP), Kubski Grégoire (GR,PS/SP), Longchamp Patrice (GL,PDC/CVP), Mäder-Brühlhart Bernadette (SE,VCG/MLG), Marmier Bruno (SC,VCG/MLG), Mauron Pierre (GR,PS/SP), Mesot Roland (VE,UDC/SVP), Meyer Loetscher Anne (BR,PDC/CVP), Moussa Elias (FV,PS/SP), Müller Chantal (LA,PS/SP), Péclard Cédric (BR,VCG/MLG), Peiry Stéphane (FV,UDC/SVP), Perler Urs (SE,VCG/MLG), Piller Benoît (SC,PS/SP), Pythoud-Gaillard Chantal (GR,PS/SP), Rey Benoît (FV,VCG/MLG), Roth Pasquier Marie-France (GR,PDC/CVP), Savary-Moser Nadia (BR,PLR/FDP), Savoy Philippe (SC,PS/SP), Schmid Ralph Alexander (LA,VCG/MLG), Schnewly André (SE,VCG/MLG), Schumacher Jean-Daniel (FV,PLR/FDP), Schuwey Roger (GR,UDC/SVP), Schwander Susanne (LA,PLR/FDP), Senti Julia (LA,PS/SP), Sudan Stéphane (GR,PDC/CVP), Thalmann-Bolz Katharina (LA,UDC/SVP), Waeber Emanuel (SE,UDC/SVP), Wassmer Andréa (SC,PS/SP), Wickramasingam Kirithana (GR,PS/SP), Zadory Michel (BR,UDC/SVP), Zamofing Dominique (SC,PDC/CVP). *Total: 79.*

#### *S'est abstenu:*

Boschung Bruno (SE,PDC/CVP). *Total: 1.*

## Comptes de l'Etat 2018-DFIN-37

### Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Butty Dominique</b> ( <i>PDC/CVP, GL</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions</b>
Rapport/message:	<b>25.03.2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 717</i> )
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 789</i> )
Remarque:	<b>Le compte détaillé de l'Etat fait l'objet d'un fascicule séparé qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

#### Examen de détail

**Butty Dominique** (*PDC/CVP, GL*). En raison du tournus des rapporteurs auprès des Directions, je remercie le Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions et le secrétaire général, Martin Leu, pour la bonne collaboration ayant prévalu durant deux ans.

Je félicite toutes les Directions pour leur politique d'investissement qui rompt avec la retenue qui était de mise depuis plusieurs années. Plus de la moitié des investissements ont été consentis par la DAEC. Nous encourageons le Gouvernement à poursuivre dans cette voie et ce dans la mesure du possible.

Au plan des effectifs, la DAEC occupe 409,13 EPT (411,07 en 2017), a engagé 6 stagiaires contre 8 au budget et 8 apprentis contre 9 au budget. Nous constatons que la formation des jeunes ne fait à l'évidence pas partie de la culture de la DAEC et notre incompréhension concerne particulièrement le secteur des cantonniers et agents d'exploitation qui ne forme pas.

Monsieur le Commissaire nous a fait part de l'un des gros défis de la Direction : trouver des ingénieurs routiers germanophones, ce qui relève quasi de mission impossible. D'une part, ces ingénieurs se font plus rares sur le marché, d'autre part, les germanophones vont travailler à Berne, qui rémunère beaucoup mieux. La DAEC cherche des pistes.

Au Secrétariat général, on retrouve à la position 3190.106 les 200 000 frs versés à l'entreprise Schumacher en guise de dédommagement pour des frais liés à l'installation présumée du SIC. Par ailleurs, la Direction a encaissé un montant de 100 110 frs dans le cadre de l'arrangement (convention) conclu avec d'anciens collaborateurs du Service des autoroutes (SAR).

Le calendrier du versement des subventions fédérales liées aux projets d'agglomération n'a pas été tenu comme prévu. Cela dit, deux conventions de financement ont été signées et onze demandes de conventions de financement ont été transmises à l'OFROU.

Au SeCA, les versements au fonds de la plus-value doivent être équivalents aux revenus provenant des mises en zone à bâtir et des plans d'affectation. Aucun dossier n'a été clos durant la première année de mise en vigueur de la législation sur la plus-value. Cela démontre bien la difficulté de la mise en oeuvre. Des aspects formels sont encore à régler et une méthodologie au niveau suisse est à mettre en place. La lenteur était attendue mais, comme déjà signalé « cela énerve ». En cas de déclassement, la LATEc attribue la décision de taxation à la Direction, sur proposition de la Commission d'acquisition des immeubles (CAI). La CAI a constitué des sous-commissions et sous-groupes qui travaillent sur les systèmes d'évaluation, les solutions à adopter, les bases pour évaluer. Les mêmes questions se posent dans tous les cantons. On part de l'idée que les taxations vont, au début, être contestées un peu partout jusque devant les tribunaux. On attend en quelque sorte une jurisprudence.

Au Service de l'environnement, un prélèvement sur provisions non prévu au budget a dû être opéré pour financer la gestion administrative liée à la reprise par l'Etat de la décharge d'En Craux. La DAEC s'est subrogée en 2017 à la société d'exploitation qui n'assumait plus ses responsabilités dans la gestion ultérieure de l'ancienne décharge à Châtel-St-Denis. La DAEC a rapatrié dans les comptes de l'Etat le montant des garanties constituées lors de l'exploitation de la décharge, soit environ 2,7 mios. Elle a organisé la reprise de la gestion de cette ancienne décharge en passant des contrats pour assurer l'évacuation et le traitement des eaux, la surveillance du site et les travaux d'entretien.

A noter pour terminer que, s'agissant des arrêts de bus et la LHand, l'une des principales questions porte sur la hauteur des trottoirs : 16 ou 22 cm ? La problématique vient de normes nationales. L'ingénieur cantonal qui est membre de la commission VSS va faire une analyse fédérale des normes appliquées en Suisse et tentera de porter influence afin de trouver une solution pour notre canton.

**Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.** Sur la question du respect des jeunes, de leur formation, de leur avenir par la DAEC: nous sommes évidemment hautement respectueux des jeunes, de leur formation et de leur avenir. C'est la raison pour laquelle, partant d'un plan relativement bas, nous avons sur le plan financier

prévu une augmentation de 10% par année du nombre d'apprentis à la DAEC. Vu les chiffres absolus, je vous laisse calculer. Il faut évidemment arrondir parce que nous ne prenons que des bipèdes entiers.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité 2018-CE-177

### Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Butty Dominique</b> (PDC/CVP, GL)
Représentant-e du gouvernement:	<b>Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019</b> (BGC mai 2019, p. 789)
Remarque:	<b>Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

#### Discussion

**Butty Dominique** (PDC/CVP, GL). Nous relevons la richesse des activités de la DAEC. En 2018, celle-ci a été particulièrement occupée à la finalisation du plan directeur cantonal (PDC). Pour illustrer la dynamique de cette Direction, nous soulignons les éléments suivants :

- > la Direction a reçu quarante-trois communes pour un échange sur des divergences majeures liées au PDC. Celui-ci compte 450 pages. Il a fait l'objet d'une présentation et d'une discussion au Grand Conseil en septembre 2018;
- > le nombre de comités de pilotage, commissions et groupes de travail dans lesquels le Directeur AEC ou son représentant siège, soit quarante-deux au total ;
- > l'approbation de seize plans d'aménagement local ;
- > le nombre d'analyses effectuées par le Service de l'environnement : 33 603 sur 2079 échantillons (24 739 sur 2119 échantillons en 2017). Cette augmentation traduit l'élargissement de la palette des micropolluants quantifiés dans les eaux superficielles, qui est passée de quinze pesticides à une soixantaine de substances (phytosanitaires, résidus de médicaments, résidus industriels) ;
- > les projets de routes cantonales, ouvrages d'art et pistes cyclables et leur état d'avancement occupent plus de 10 pages.

**Bürdel Daniel** (PDC/CVP, SE). Ich möchte mich über den Fortschritt des Projekts Dreifachturnhalle Campus Schwarzsee erkundigen.

Seit der letzten Behandlung des Themas im Grossen Rat im letzten Herbst wurde diesbezüglich sehr wenig kommuniziert, und ich wäre dankbar, wenn mehr Klarheit bezüglich der erarbeiteten Varianten und des Zeitplans zum Bau der Dreifachturnhalle gegeben werden könnten. Ich erinnere an dieser Stelle daran, dass man dem Plenum hier mitgeteilt hat, dass bis Ende 2019 der Bau der Dreifachturnhalle sehr weit vorgeschritten sein sollte, was jetzt nicht mehr sehr realistisch ist.

Ich wäre froh, wenn man auf die Varianten eingehen könnte und den Zeitplan, der vorliegt, genauer beschreiben könnte.

**Butty Dominique** (PDC/CVP, GL). N'étant le spécialiste ni du Lac Noir ni de la halle de sport évoquée par M. l'excellent Député Bürdel, je laisserai donc le conseiller d'Etat répondre à la question.

**Steiert Jean-François, Directeur de l'aménagement, de l'environnement et des constructions.** Je profite de l'occasion pour remercier M. le Rapporteur de son analyse toujours constructive, dialectique et instructive, qui nous remet en question, ce qui est une bonne chose, tout comme son collègue qui n'est malheureusement pas dans la salle, mais qui entend certainement mes propos à distance.

Grossrat Bürdel möchte ich dahingehend antworten, wie es bereits der kleinen Arbeitsgruppe des Grossen Rates mitgeteilt wurde, die wir anfangs Jahr gesehen haben und die das Projekt der Dreifachturnhalle in Schwarzsee verfolgt. Wir sind zurzeit bei einer Projektierung, die einen Ersatz der heutigen Turnhalle, die unter anderem stark asbestverseucht ist, durch eine Dreifachturnhalle vorsieht. Zusätzlich muss vorgesehen werden, dass wir während der Umbauphase eine Phase haben, wo keine Turnhalle mehr steht. Im Moment, wo wir die alte wegnehmen und die neue auf den gleichen Standort stellen, wird es keine Turnhalle geben. Für diese Übergangsphase analysieren wir zurzeit mit dem Hochbauamt eine Variante einer provisorischen Halle auf dem Gelände, die eventuell erhalten werden könnte. Diese Sachen sind noch in Diskussion. Das heisst, wir haben in der Übergangszeit eine Übergangshalle. In der gleichen Zeit soll die bestehende Halle abgerissen werden. Sie ist so oder so schwer sanierungsbedürftig. Das ist auch diejenige Lösung, die wir mit der Gemeinde diskutiert haben.



Es gab Diskussionen mit der Gemeinde über den optimalen Standort - etwas auf den Parkplätzen, etwas weiter weg, etwas mehr Waldweg oder was auch immer. Die Lösung, die wir nun haben, sollte es erlauben, zur allgemeinen Zufriedenheit weiterzufahren.

Es wird ein Wettbewerb ausgeschrieben werden für die Dreifachturnhalle. Das hat nichts zu tun mit anderen Wettbewerben oder Nicht-Wettbewerben im Sensebezirk, sondern wir haben so oder so vorgehabt, einen Wettbewerb für diese Dreifachhalle im Schwarzsee auszuschreiben, wie sich das nach kantonalen gesetzlichen Grundlagen gehört. Der Staat muss hier ja auch mit gutem Beispiel vorangehen. Der sollte in den nächsten Wochen so weit sein, wir sind "à bout touchant" wie man auf gut Freiburger Französisch sagt.

Für die weiteren Bauzeiten kann ich im Moment keine Gewähr leisten, aber wir sollten uns ungefähr an den Kalender halten, der der Arbeitsgruppe anfangs Jahr mitgeteilt wurde.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## **Comptes de l'Etat 2018-DFIN-37**

### **Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (2018)**

---

Rapporteur-e:	<b>Piller Benoît</b> (PS/SP, SC)
Représentant-e du gouvernement:	<b>Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport</b>
Rapport/message:	<b>25.03.2019</b> (BGC mai 2019, p. 717)
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019</b> (BGC mai 2019, p. 789)
Remarque:	<b>Le compte détaillé de l'Etat fait l'objet d'un fascicule séparé qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

#### Examen de détail

**Piller Benoît** (PS/SP, SC). Le compte de fonctionnement 2018 de la Direction de l'Instruction publique, de la culture et du sport boucle, conformément au budget, avec des charges de 1 027 millions et des revenus de 434 millions, soit avec un excédent de charges de 593 millions, alors que le budget prévoyait 590 millions. Il y a donc une augmentation de l'excédent de charges de 2.5 millions par rapport au budget, ce qui représente 0,43 %.

Pour les investissements, on notera des dépenses de 14,8 millions et des recettes de 0,44 million, ce qui donne un solde de 14,4 millions. Le budget prévoyait un excédent de dépenses de 18,9 millions, montant qui n'a donc pas été atteint.

Concernant le fonctionnement, il faut d'abord relever que si les comptes de la DICS, qui représentent près d'un tiers du total de l'Etat, varient un tout petit peu par rapport au budget, c'est que le budget est particulièrement délicat à établir puisqu'il est fait sur une année civile alors que les charges et revenus dépendent de l'année scolaire. On parle donc de l'ouverture de classes, de l'engagement d'enseignants-e-s, des fluctuations du nombre d'apprenti-e-s et étudiant-e-s, voire même du lieu choisi pour les études (dans le canton ou hors du canton). Ces variations influencent non seulement les dépenses, mais aussi les revenus qui sont liés aux taxes ainsi que les subventions de la Confédération.

On notera encore pour cette année des écarts dus à l'augmentation des bourses d'études ainsi que des versements non prévus effectués à la clôture sur les fonds de la culture et des biens culturels.

Pour les investissements, la DICS occupe de nombreux bâtiments qu'elle possède ou qu'elle loue, par exemple les collèges ou les hautes écoles. Or on remarque dans les comptes que les coûts du chauffage ont fortement augmenté. Ce coût n'est pas maîtrisable par la DICS elle-même puisqu'il est facturé par le Service des bâtiments (SBat). Il faudrait que le SBat s'occupe aussi de mieux isoler les bâtiments pour que ces coûts de chauffage ne soient pas ensuite facturés à la DICS. La DICS a procédé à une politique d'acquisition d'immeubles et a investi beaucoup dans les rénovations, par exemple en demandant des crédits comme elle l'a fait pour la BCU.

**Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport.** Juste préciser que le montant de 2,5 millions versé au Service de la culture et le montant de 1 million versé au Service des biens culturels, notamment celui pour la culture, faisaient suite au rapport sur postulat Mauron/Collomb, où l'on prévoyait ce type d'investissement. J'ai pu le faire avec les opérations de clôture de l'exercice 2018. Merci pour le rapport très complet. Je n'ai rien d'autre à ajouter.

> L'examen de ce chapitre des comptes est terminé; il n'y a pas de modification.

## Rapport d'activité 2018-CE-177

### Direction de l'instruction publique, de la culture et du sport (2018)

---

Rapporteur-e:	<b>Piller Benoît</b> ( <i>PS/SP, SC</i> )
Représentant-e du gouvernement:	<b>Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport</b>
Préavis de la commission:	<b>10.05.2019</b> ( <i>BGC mai 2019, p. 789</i> )
Remarque:	<b>Le rapport d'activité de chaque Direction fait l'objet d'un tiré à part qui constitue une annexe au présent Bulletin.</b>

---

#### Discussion

**Piller Benoît** (*PS/SP, SC*). Ce rapport est très complet. On y trouve un résumé exhaustif des activités de la DICS et on constate que l'arrêt du Tribunal fédéral qui concernait le matériel scolaire et les activités sportives et culturelles a bien occupé le Secrétariat général.

Quelques chiffres relevés au hasard:

- > 76 % du corps enseignant primaire, CO et secondaire II sont des femmes.
- > Le nombre d'EPT dans le secteur de l'enseignement est de 4410,14; il a augmenté de 47,16 unités.
- > Le nombre total d'étudiants à l'Université a diminué de 2,5 % pour atteindre 10 157 étudiants. Il est par contre stable en pourcents pour les Fribourgeois. La plus forte diminution touche les sciences économiques et sociales.

Il y a beaucoup d'informations dans les huitante pages du rapport et pas seulement des tableaux. Je vous en conseille donc la lecture.

**Emonet Gaétan** (*PS/SP, VE*). Je déclare mes liens d'intérêts. Je suis enseignant, président de la Société pédagogique fribourgeoise francophone et membre de la commission HEP.

J'ai lu avec attention le rapport d'activité de la DICS qui montre de manière exhaustive le travail effectué. J'ai particulièrement été surpris à la lecture du point 1.1.6, page 11 du rapport: "Besoins de la DICS en enseignants et enseignantes dans les années à venir". C'est pourquoi je poserai trois questions à M. le Commissaire, questions auxquelles je souhaite obtenir des réponses factuelles et précises.

Premièrement: "Il faut s'attendre ces prochaines années à des départs de personnel enseignant né dans la période du "baby boom". De plus, l'annonce des propositions concrètes en vue de la recapitalisation de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat ajoute des perspectives de départ, en 2019 et en 2020, de personnes en âge de prendre une retraite anticipée. Ces éléments ont conduit la DICS, depuis plusieurs années, à prendre des mesures afin d'éviter que ne s'installe une pénurie du personnel enseignant. Ainsi, des mesures ont été prises pour diminuer le nombre d'enseignants et enseignantes à remplacer". Pour votre information, chères et chers collègues, cette année déjà un nombre anormalement élevé de départ à la retraite a été enregistré. Ce sont en tout 157 personnes qui ont pris leur retraite, 71 pour le primaire francophone, 26 pour le primaire alémanique, 44 pour le CO des deux parties linguistiques et 16 pour le secondaire II. Cela représente environ 100 EPT. Pour l'année 2020: les nouvelles dispositions de la Caisse de prévoyance doivent entrer en vigueur en 2021 comme prévu dans le calendrier, près de 606 membres du corps enseignant pourraient faire valoir leur droit à une retraite anticipée, dont 339 pour le Service de l'enseignement obligatoire francophone, soit environ 172 EPT. M. le Commissaire, quelles sont les mesures concrètes qui ont été prises, comme dit le rapport "depuis des années, afin que ne s'installe pas une pénurie d'enseignants"?

Deuxièmement: afin de combler les départs que je viens d'énumérer ci-dessus, quelles sont les solutions proposées pour la rentrée 2020-2021 qui s'annonce catastrophique? Faire venir du personnel des cantons alentour? Ceux-ci sont aussi touchés par la pénurie. Proposer une formation accélérée? Pas possible, car la loi scolaire demande que les enseignants soient titulaires d'un diplôme reconnu de la CDIP. Engager des personnes venant de l'étranger? Pourquoi pas, mais leur formation et leur connaissance du système fribourgeois et suisse sont limitées. Demander aux retraités de reprendre du service, comme à Berne? Pas sûr que cela attire beaucoup de monde. Autre solution? Il reste peu de temps pour assurer la qualité de l'enseignement qui fait notre réputation.

Troisième question: le rapport dit: " La HEP a été en mesure d'augmenter ses effectifs de dix étudiants dès la rentrée 2018 et il lui a été demandé d'analyser les conditions rendant possible une augmentation plus importante. Des mesures seront décidées en 2019". Comme membre de la commission HEP, nous avons reçu quelques bribes d'information sur le projet +50. Pour les locaux, c'est d'accord. De beaux pavillons sont prévus, vous avez pu le voir dans les journaux. Rien de plus, surtout pour l'organisation qui pourrait se mettre en place pour la rentrée 2020. Des études doivent être menées.

M. le Commissaire, même si on augmente la capacité de formation, il faut trois ans pour former un enseignant. Quelles sont les décisions prises?

**Schneuwly André** (*VCG/MLG, SE*). Ich habe eine Frage im Zusammenhang mit dem Amt für Sport respektive - Herr Bürdel hat das bereits gesagt bei Herrn Steiert - betrifft es den Campus Schwarzsee. Man sieht, dass uns Senslerinnen diese Einrichtung beschäftigt. Die Verwaltung des Campus Schwarzsee wurde, wie im Bericht vermerkt, Ihrem Amt für Sport integriert. Im Bericht haben wir nun die Antwort erhalten über die Dreifachturnhalle. Wir haben hier drinnen aber auch über die Einrichtung einer selbständigen öffentlich-rechtlichen Anstalt für die Verwaltung des Campus Schwarzsee entschieden. Meine Informationen gehen dahin, dass gegenwärtig die Zusammenarbeit in diesem Campus nicht nur immer ganz gut klappt.

Aus diesem Grunde würde mich Folgendes interessieren: Wie sieht der Zeitplan aus? Wann kommen Sie, Herr Staatsrat, hier in unser Gremium, um uns zu informieren, wie es weitergeht?

**Senti Julia** (*PS/SP, LA*). Ausser meinem noch nicht lange zurückliegenden Uniabschluss in Freiburg habe ich keine konkreten Interessenbindungen in dieser Angelegenheit. Ich möchte mich jedoch kurz zum Rückgang der Anzahl Studenten der Universität Freiburg ausdrücken.

Wie Kollege Piller erwähnt hat, hat sich gemäss Tätigkeitsbericht die Gesamtzahl der Studierenden insgesamt um 2,48 Prozent, sprich 258 Personen, verringert. Diese Zahl mag sich im Hinblick auf die Gesamtzahl der Studenten als gering bezeichnen, ist jedoch unseres Erachtens nicht zu ignorieren. Es stellen sich damit grundsätzliche Fragen: Wieso dieser Rückgang? Liegt es am aktuellen Angebot, an den konkurrierenden Universitäten, an den zu renovierenden Gebäuden? Funktioniert das zweisprachige System? Gibt es zusätzliche Möglichkeiten, die Attraktivität der Uni FR auszubauen? Wenn ja, welche? So viele Fragen "wieso".

Die an der Uni Freiburg eingeschriebenen Studenten stellen unseres Erachtens einen äusserst wichtigen Teil der Bevölkerung im Kanton dar. Sie sind jung, volljährig, motiviert, aktiv, bereit, sich zu engagieren, am sozialen Leben teilzunehmen und kaufen lokal und bewusst ein. Man kann sie quasi als Zuglokomotive des Kantons bezeichnen.

Wir wünschen uns, dass der zuständige Staatsrat die Situation im laufenden Jahr im Auge behält und in Zusammenarbeit mit der Direktion der Universität entsprechende Gründe und mögliche Massnahmen bespricht und entsprechende Vorschläge bringt.

**Kubski Grégoire** (*PS/SP, GR*). Je suis membre des Alumni de la Faculté de droit de l'Université. Je tiens à vous remercier pour ce rapport. Deux questions concernent le SICHH et une question concerne l'Université.

Le rapport d'activité de 2018 du SICHH a-t-il été émis? Si oui, est-il possible de le rendre public? Où est-il possible de l'obtenir? Entre 2014 et 2017, selon les rapports annuels, la quasi-totalité des collaboratrices et collaborateurs du SICHH ont été renouvelés. Quel est le taux de rotation du personnel en 2018?

Concernant l'Université, en complément à ma camarade Senti: quelles sont les stratégies qui ont été mises en place ou qui sont envisagées pour revaloriser la communication de l'Université de Fribourg et pallier la diminution inquiétante du nombre de nouveaux étudiants à Fribourg?

**Bonny David** (*PS/SP, SC*). J'étais membre de la commission ordinaire ayant examiné le projet de centre de stockage interinstitutionnel (SIC). Je voulais d'abord féliciter M. le Conseiller d'Etat pour finalement quand même avoir suivi notre proposition qui avait été émise en commission, c'est-à-dire déplacer les ouvrages pour les mettre dans un centre de stockage intermédiaire. Vous y étiez opposé car cela coûtait trop cher et finalement j'ai lu dans la presse que c'est la voie pour laquelle avez opté.

Mes deux questions concernent d'abord la BCU. On connaît l'état de détérioration avancée de ce bâtiment. Où en est-il? Est-il toujours stable? Pouvez-vous nous donner quelques éléments aujourd'hui? L'autre élément concerne le centre de stockage. Il est vrai que j'aurais pu poser la question tout à l'heure au représentant de la DAEC, mais vu que il y avait la question liée au déplacement des ouvrages, j'ai privilégié d'en parler maintenant. Où en est le dossier? Avez-vous maintenant trouvé un lieu ou plusieurs lieux pour implanter ce centre de stockage? Est-ce que la commission sera bientôt convoquée pour une nouvelle discussion?

**Piller Benoît** (*PS/SP, SC*). Je remercie les députés Emonet, Schneuwly, Senti, Kubski et Bonny pour leurs questions. Toutes ces questions s'adressent à M. le Commissaire du gouvernement.

J'ai peut-être juste un commentaire au sujet du rapport d'activité du SICHH. La Commission des finances et de gestion n'a pas encore reçu le rapport 2018.

**Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport**. Je remercie tous les intervenants pour leur intérêt et leur passion pour l'instruction publique. Je peux donner les réponses suivantes aux questions qui m'ont été posées.

J'aimerais d'abord préciser que, contrairement à ce que l'on a pu lire dans certains journaux, il n'y a pas six cent enseignants qui vont partir à la rentrée prochaine à cause de la Caisse de pension. Six cent est le nombre de personnes à l'Instruction publique entre 58 et 65 ans, donc des personnes qui réfléchissent et qui potentiellement pourraient le faire. Nous avons calculé qu'il y avait un tiers qui allait réellement pouvoir ou engager une décision, cela veut dire à peu près deux cent personnes ou 150 EPT. Cette année, il y a eu un premier effet parce que, même si la Caisse de pension n'est pas encore réformée pour l'instant, l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions du plan de prévoyance avait été annoncée pour le début 2020. Ce délai a été repoussé en 2021 et c'est une des mesures que j'ai moi-même demandée pour faciliter le passage. Actuellement, à la fin du mois de janvier, il y avait à peu près une vingtaine de personnes annoncées en plus ayant annoncé un départ. Il n'y en a pas une centaine, mais j'ai calculé une vingtaine d'EPT. En quelque sorte, avec le report de l'entrée en vigueur du dispositif ou des éléments de changement de la Caisse de pension, on étale dans le temps ces départs, qui nous inquiètent. Ce report permet de pouvoir mieux répondre au défi qui nous est posé. Je n'ai pas encore désespéré de pouvoir retarder encore un peu plus le délai qui est fixé maintenant, à ma connaissance dans les discussions, au 1<sup>er</sup> septembre 2021, ce qui nous permet encore de gagner du temps.

De manière générale, s'agissant de la pénurie d'enseignants, je vous renvoie à la réponse du Conseil d'Etat au mandat qui a été discuté l'année passée sur tout un tas de mesures pour faire face au problème des remplacements et qui répond aussi de manière générale à ces éléments. Nous avons pris des mesures, en terme de nombre d'étudiants qui pourront être formés de manière supplémentaire à la HEP. Il est clair que les dix personnes en plus étaient une première mesure plutôt d'urgence, puisqu'on avait les locaux qui nous permettaient de former dix de plus. Nous avons maintenant des locaux pour la quarantaine supplémentaire et nous sommes en train de faire ce travail dans le cadre du budget 2020 avec le Conseil d'Etat pour pouvoir avoir les personnes et le matériel pour cette formation d'élèves en plus. Je sais que cela prendra quelques années, mais on peut aussi en repoussant l'entrée en vigueur des nouvelles dispositions de la Caisse de pension essayer de lisser. Il y a d'autres mesures qui sont prises. Nous sommes plus restrictifs en terme de congés non payés. Les congés non payés, comme une semaine avant les vacances de Pâques et une semaine après les vacances de Pâques, pour avoir un mois de congé plutôt que deux semaines, nous les avons maintenant interdits. Il faut des congés non payés de plusieurs mois pour que nous entrions en matière. Pour pallier au manque de personnes, il y a également des mesures qui sont prises en terme de formation continue, afin qu'elle ne soit pas suivie pendant les cours. Voilà quelques exemples qui sont prévus. Evidemment, c'est l'ensemble de tous les moyens que nous avons à disposition qui permettra de répondre à ce défi, qu'on va essayer de relever dans le temps de manière telle que nous pouvons avoir des mesures lissées et ainsi faire face à ces vagues. Pour 2020-2021, ce sont les mêmes arguments. Je n'en ai pas d'autres.

Pour la HEP, j'ai répondu de manière globale. Nous avons maintenant en discussion au niveau du budget les autres moyens, à part les locaux.

Pour ce qui est du Campus Lac Noir, nous travaillons actuellement à la rédaction et l'élaboration d'une loi sur un établissement autonome de droit public. Il y a plusieurs types qui existent et nous sommes en train de nous documenter dans le détail. On vient de le faire pour Grangeneuve d'ailleurs, pour pouvoir avoir la solution la plus adaptée. On aura peut-être l'occasion à la prochaine session d'avoir un échange sur la manière dont les choses ont évolué, et cette année encore de venir au Grand Conseil avec le projet en la matière. Cela avance donc.

Pour ce qui est des diminutions d'étudiants à l'Université, évidemment qu'il y a un ensemble de facteurs que l'on connaît. On commence à voir les premiers effets du nouveau paysage suisse des hautes écoles, qui a renforcé la concurrence. On a créé Swissuniversities avec la Chambre suisse des hautes écoles universitaires, HEP et HES. Fribourg a maintenant une carte à jouer et un défi en la matière. La diminution concerne surtout le côté alémanique car on est directement concurrencé par l'Université de Lucerne qui s'est créée, avec une faculté de droit notamment qui nous fait directement concurrence pour la partie alémanique. Pour le reste, il y a des discussions actuellement entre la rectrice et moi-même pour arriver avec un plan d'action auprès du Conseil d'Etat pour repartir et retrouver la bonne dynamique. Je réponds aussi dans le cadre de ces actions avec des éléments en termes de communication qui sont liés à ce plan d'action. Cela fait l'objet d'un travail actuellement en bilatéral et je vais prochainement aller au Conseil d'Etat avec ce plan d'action.

Pour le SICHH, comme dit, le rapport annuel n'est pas encore là, mais conformément aux discussions qui avaient eu lieu, je viens avec cet élément à la session prochaine comme point à l'ordre du jour du Grand Conseil.

> L'examen de ce rapport d'activité est terminé.

## Rapport et comptes 2019-DICS-17 Office cantonal du matériel scolaire (2018)

---

Rapporteur-e: **Piller Benoît** (PS/SP, SC)  
Représentant-e du gouvernement: **Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport**  
Préavis de la commission: **10.05.2019** (BGC mai 2019, p. 789)  
Remarque: **Ce rapport fait l'objet d'une brochure séparée.**

---

### Discussion

**Piller Benoît** (PS/SP, SC). L'arrêt du Tribunal fédéral aura une incidence sur la répartition des frais scolaires, donc sur l'activité de l'Office pour le futur. Mais on voit dans le rapport que l'Office se prépare déjà à ces changements.

On peut aussi tirer quelques chiffres de ce rapport:

- > le chiffre d'affaires total pour 2018 est de 10 millions, en hausse de 9,4%;
- > le bénéfice 2018 est de 376 000 frs, en hausse également;
- > le chiffre d'affaire du shop en ligne a augmenté, lui, de 12,4 %.

Au niveau des activités, on notera que l'Office travaille avec des entreprises des arts graphiques du canton pour la production de moyens d'enseignement. Et elle travaille aussi avec les ateliers protégés du canton, par exemple pour certains conditionnements de matériel. L'Office collabore également avec les offices du matériel scolaire des autres cantons romands au sein d'un groupement d'intérêts pour l'achat des fournitures scolaires, le GRAFOUS.

Enfin, toujours à cause du "tremblement de terre" (sic) provoqué par l'arrêt du Tribunal fédéral, l'Office a déposé auprès du Conseil d'Etat une demande de report pour la présentation du nouveau mandat qu'il aurait dû déposer. Et ceci dans l'attente de la décision du Grand Conseil concernant le financement des fournitures scolaires et des activités sportives et culturelles, ce qui est fait maintenant. Le nouveau mandat sera valable pour les années 2019 à 2023.

**Siggen Jean-Pierre, Directeur de l'instruction publique, de la culture et du sport.** Je veux simplement encore préciser que le nouveau mandat permettra évidemment la reprise des fournitures scolaires, mais que celle-ci sera effective, comme on vous l'a présenté à la dernière session, à partir de la rentrée 2020-2021. Entre-deux, il y a le subventionnement aux communes, tel qu'il a été décidé par le Grand Conseil.

- > Le Grand Conseil prend acte de ce rapport.
- 

## Election judiciaire 2019-GC-57 Juge suppléant-e au Tribunal cantonal

---

Rapport/message: **29.04.2019** (BGC mai 2019, p. 1049)  
Préavis de la commission: **07.05.2019** (BGC mai 2019, p. 1061)

---

### Scrutin uninominal

Bulletins distribués: 98; rentrés: 98; blancs: 4; nul: 1; valables: 93; majorité absolue: 47.

Est élue *M<sup>me</sup> Susanne Fankhauser*, par 93 voix.

---

---

**Election judiciaire 2019-GC-58**  
**Assesseur-e au Tribunal d'arrondissement de la Broye**

---

Rapport/message: **29.04.2019** (*BGC mai 2019, p. 1050*)  
Préavis de la commission: **07.05.2019** (*BGC mai 2019, p. 1061*)

---

**Scrutin uninominal**

Bulletins distribués: 100; rentrés: 98; blancs: 6; nul: 0; valables: 92; majorité absolue: 47.

Est élu *M. Guy Biland*, par 88 voix.

M. Serge Hausmann a obtenu 4 voix.

---

---

**Election judiciaire 2019-GC-59**  
**Assesseur-e (propriétaires) au Tribunal des baux de la Sarine**

---

Rapport/message: **29.04.2019** (*BGC mai 2019, p. 1051*)  
Préavis de la commission: **07.05.2019** (*BGC mai 2019, p. 1061*)

---

**Scrutin uninominal**

Bulletins distribués: 86; rentrés: 83; blancs: 7; nul: 0; valables: 76; majorité absolue: 39.

Est élu *M. Claude Terrapon*, par 74 voix.

M<sup>me</sup> Stéphanie Colella a obtenu 2 voix.

---

---

**Election judiciaire 2019-GC-60**  
**Assesseur-e (travailleurs) au Tribunal des prud'hommes de la Glâne**

---

Rapport/message: **29.04.2019** (*BGC mai 2019, p. 717*)  
Préavis de la commission: **07.05.2019** (*BGC mai 2019, p. 789*)

---

**Scrutin uninominal**

Bulletins distribués: 75; rentrés: 75; blancs: 3; nul: 1; valables: 71; majorité absolue: 36.

Est élu *M. Vincent Brodard*, par 71 voix.

---

> La séance est levée à 17 h. 10.

*Le Président:*

**Roland MESOT**

*Les Secrétaires:*

**Mireille HAYOZ**, *secrétaire générale*

**Marie-Claude CLERC**, *secrétaire parlementaire*